

Les

ISSN : 0294 3298

Amis du Vieux Saint Claude



Bulletin annuel  
n° 12 - 1989

Rédaction - Administration

2bis, place Christin  
39200 SAINT-CLAUDE

prix: 20 f

SOMMAIRE

* Editorial, par la Présidente Cathie LORGE	1
* Les fruitières dans la région de Saint-Claude par Michel VERNUS ; illustré par A.VUILLERMOZ	2
* Les Quatre-vingts : poème de H.MARANDIN	7
* L'éducation à Saint-Claude du Vème siècle à nos jours par Henri MARANDIN	8
* Crèches et pouponnières, par Véronique ROSSI	16
* La Fontaine de Valfin : poème de G.GAUTHIER	21
* Fontaines disparues, par V.ROSSI	22
* Le travail en Terre de Saint-Claude par Daniel VUILLERMOZ	23
* L'ancien palais abbatial, par André POUILLARD	27
* Romuald Vuillermoz, avocat, bagnard et maire par Jean-Louis REFFAY et Pierre ROMANET Illustré par Michel LANCON	31
* Les saisons ne se font plus...	38
* Le musée oublié, par Cathie LORGE et Robert CHARREYRE	39

Rédaction et composition : Véronique ROSSI et Roland JANOD

LIBRAIRIE DE L'ASSOCIATION

En vente au siège administratif :

- Glossaire du parler haut-jurassien, in-8°, 240 p....90 f - Franco 100 f
- Bulletins n° 4,5,7,8,9,10,11 (21x29,7 cm), 40 p....20 f - " 27 f
- Les Tabatières (14 p. de texte, 36 photos).....20 f - " 27 f
- La Paroisse de Molinges au XVIIIe siècle, 30 p....20 f - " 27 f  
par Roland JANOD.....
- La Marbrerie de Molinges, par R.JANOD 30 p....30 f - " 37 f

En vente aux Archives municipales :

- Inventaire analytique des livres de bourgeoisie de .....  
la ville de Saint-Claude / G.DUHEM.- 1960 - 163 p...30 f - " 37 f  
(y compris le supplément pour les années 1772-1789 édité par les Archives  
Municipales de Saint-Claude en 1989)

En couverture : La Chapelle de Chaumont - Dessin original de l'abbé André VUILLERMOZ

# Editorial

L'année 1988 a été marquée par l'ambitieux projet de sauvetage de la chapelle de Chaumont dont le toit menaçait ruine. Le compagnon charpentier BLANC-POTARD a été chargé de la tâche et grâce à lui, le clocher un peu trapu a retrouvé un nouvel envol. La zinguerie a été confiée à M.ARNAUD qui a recouvert le clocher à l'identique. Seuls la croix et le coq, dûment rénovés par des Amis dévoués, sont un peu trop haut perchés... Une équipe technique de la ville, mise gracieusement à notre disposition, a assuré les travaux de maçonnerie entre autres, qui ont été plus conséquents que prévus. Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour le bon et beau travail accompli. Et merci encore aux généreux donateurs, amis proches et lointains et à la paroisse de la Cathédrale, qui ont permis de mener au bout l'oeuvre commencée. Notre association peut être heureuse et fière à juste titre d'avoir pu assumer une telle entreprise sur une seule année.

par Cathie Lorge

L'exposition des tabatières d'Alix PONCET a connu un gros succès. Prestigieuse par sa diversité et sa qualité, près de 2000 pièces, c'est une collection unique très convoitée par le Louvre. Alix PONCET, fabricant et artisan lui-même, sait de quoi il parle. Et il le fait volontiers avec un rare talent, donnant à chaque petite boîte le brin d'histoire ou le souvenir qui la lui a rendue chère, tout en mettant en valeur le talent, l'imagination et l'habileté de l'artisan. Bijou que l'on aimait à montrer, témoin d'un certain mode de vie, compagne fidèle des gueules noires et des marins, la tabatière eut son rôle à jouer dans la société. Ne l'oublions pas à l'heure où elle entre dans les musées. Et remercions encore Alix PONCET, cet homme charmant au grand coeur, plein de finesse, d'avoir permis aux Amis du Vieux Saint-Claude de présenter au public cette belle collection, fruit de toute une vie de recherches. L'exposition de décembre 1987 a depuis trouvé son aboutissement avec l'acquisition

par la Ville de Saint-Claude de toute la collection en février 1989.

La brocante des Amis le 11 juin 1988 a connu son succès habituel. Parmi un bric-à-brac des plus pittoresques, il y avait des meubles et des objets de valeur, bien vite repérés et enlevés dès le matin par les antiquaires, brocanteurs et amateurs éclairés. Depuis la cage à oiseaux jusqu'au chevalet de salon, le lit d'enfant à rallonge, le vaisselier sculpté en parfait état, le lit-bateau, un lot de belles chaises cannées anciennes, des tableaux de qualité dont une gravure signée Courbet dans son cadre d'époque, un très beau jeu de tric-trac marqueté, de vieux jouets, de charmants napperons brodés main par nos grands-mères et une montagne de livres de toutes sortes... Sans parler de la vaisselle et batteries de cuisine à prix imbattables qui ont trouvé preneurs auprès de jeunes ménages avisés. Conclusion de la journée : 23200 F pour la chapelle de Chaumont.

A la Fête du Haut-Jura à Lavancia le 21 août 1988, les Amis disposaient d'un stand où deux charmantes jeunes filles proposaient notre librairie. A noter l'idée généreuse et bienvenue de notre ami Bernard VINCENT-GENOD qui, lui, a réalisé et offert aux Amis un très beau dessin à la plume de la chapelle de Chaumont ; des reproductions sur bristol ont été mises en vente au profit de la chapelle et ont connu un joli succès. Bravo et un très grand merci.

Enfin, nous attendons la sortie du livre de Daniel CHAMBRE présenté par les Amis : "Le Jura oublié". Près de 300 cartes postales et photos anciennes, pour la plupart inédites, couvrant Saint-Claude et les 5 cantons de l'arrondissement. C'est le résultat d'une longue recherche de documents provenant de la collection personnelle de l'auteur et de collections privées, dont celle des Amis. La souscription est en cours : c'est un événement à ne pas manquer.

Il nous reste à souhaiter que, comme le bon vin du Jura, les Amis du Vieux Saint-Claude sachent vieillir en s'améliorant d'année en année.

C.L.

# Les Fruitières

## dans la région de Saint-Claude

par Michel Vernus

Conférence de M. Michel VERNUS devant les Amis du Vieux Saint-Claude le 3 mai 1988, mise en forme par V.ROSSI.

L'exposé de M. VERNUS est centré sur deux périodes successives. Dans une première partie, on va s'interroger sur l'origine des fruitières-associations en examinant un certain nombre de textes locaux qui s'étalent du XIIe au XVIIe siècle. La seconde partie détaillera l'état de ce mouvement au cours du XVIIIe, siècle bien connu de M. VERNUS -auteur, rappelons-le, de "La Vie comtoise au temps de l'Ancien Régime" (Ed. Marque-Maillard, 1983-85)- et surtout plus riche en documents.

On dispose en effet de deux sources capitales : l'une est un mémoire rédigé en 1786 par le curé de Longchaumois en réponse à une enquête lancée par l'intendant de Franche-Comté à travers toute la province. Il est actuellement conservé aux Archives départementales du Doubs. Le second texte a été publié en 1880 dans un Annuaire du Jura. Il s'agit d'une lettre -par ailleurs fort longue : 50 pages- écrite en 1800 par François-Nicolas-Eugène DROZ. Bien que né à Pontarlier en 1735, ce personnage conservait de fortes attaches sanclaudiennes ; il possédait en effet une maison à Saint-Claude et deux granges fabriquant du bleu aux environs des Moussières. Sa lettre était adressée à PARMENTIER qui venait de publier à Strasbourg un ouvrage sur le lait. Les deux hommes s'étaient sans doute connus à l'Académie de Besançon, dont DROZ était le secrétaire perpétuel, lorsque PARMENTIER y présenta lors d'un concours son fameux mémoire sur la pomme de terre. Il semble bien que ce soit des extraits de cette lettre que Victor HUGO a mis dans la bouche de Mgr. MYRIEL au début des "Misérables", quand le prêtre développe à la veillée le thème de l'entraide entre les hommes à l'intention de Jean Valjean, tout

juste évadé du bagne. Le principe de la fruitière permettait en effet d'illustrer à merveille les thèses "humanitaires" de HUGO.

Pour la même période, on possède également le récit de voyage du Breton LEQUINIO mais il ne concerne pas la région de Saint-Claude. La conclusion, enfin, permettra de survoler l'évolution des fruitières aux XIXe et XXe siècles.

### ORIGINE DES FRUITIERES

L'ancienneté de l'activité fromagère est attestée de temps immémorial autour de l'abbaye de Condat grâce à la présence de nombreux troupeaux. Par contre, la date d'apparition des fruitières à proprement parler est plus controversée. La tradition historique comtoise, illustrée par le Docteur MUNIER par exemple (article dans l'Annuaire du Jura de 1853), dénie au mouvement dans la région de Saint-Claude une origine antérieure aux XVIIe-XVIIIe siècles en s'appuyant sur l'absence de trace écrite. Le Haut-Doubs possède, lui, des chartes du XIVe qui mentionnent leur existence (quoique la traduction du mot latin reste sujette à caution). Cependant, un certain nombre de documents autorisent à contester cette tradition.

Dans le mémoire de Longchaumois, il est dit -et rien ne nous autorise à mettre en doute la parole du curé- que "la Terre de Saint-Claude est l'une des premières de la province où l'on ait vu des sociétés pour la fabrique des fromages". Or, si ces sociétés ne se trouvent nulle part mentionnées, la pratique qu'elles sous-tendent -à savoir une fabrication commune de fromage avec regroupement de lait- est im-

plicite dans les textes suivants : une charte de 1190 nous apprend que les sires de Michaille avaient établi un prieuré à Cutture, dans la région des Bouchoux et que ledit prieuré percevait un droit sur le fromage fabriqué en un jour (donc par regroupement) sur les territoires de Nerbier, Froidecombe et autres lieux...

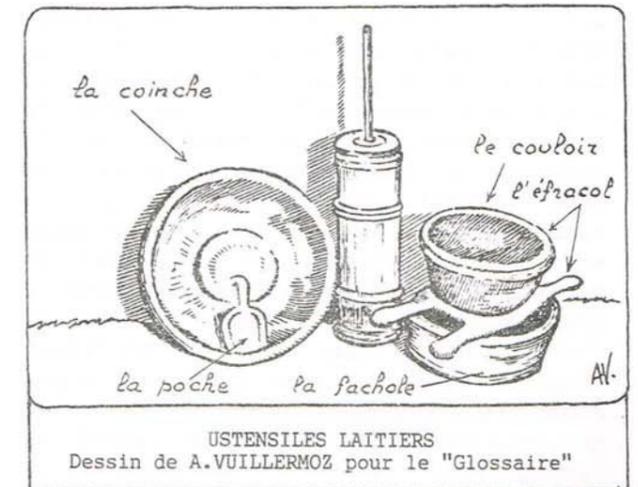
En 1441, la pratique est plus explicite : Guy d'USIER, abbé de Saint-Claude, acense aux habitants de Tréley les prés de la Mouille et autres lieux "pour faire une fruitière" -entendons par là l'atelier de fabrication- "sous le cens de tous les fromages qui se feront en deux jours d'une chacune année". Entre temps les conditions économiques et politiques s'étaient transformées pour permettre l'éclosion de ce mouvement. Au XIVe siècle, en effet, on assiste à un renforcement de la communauté villageoise qui permet le développement des fruitières, émanations mêmes d'une collectivité organisée.

Ce fait politique est bien attesté dans la région ; on trouve par exemple une charte passée en 1390 entre Guillaume de la BAUME, abbé de Saint-Claude et les habitants de Longchaumois et Orcières pour mettre en place un échevinat élu. D'un point de vue économique, l'importance de l'industrie fromagère peut être évaluée au travers de quelques citations. Le "Manuel administratif de l'abbaye de Saint-Claude", rédigé par Georges de SEYTURIERS en 1546 à partir d'un texte de 1448 mentionne plusieurs redevances "en nature de fromage". Pour Pâques, le pitancier doit à chaque religieux "1/2 portion de fromage". Quant au prieur de Mouthe, il doit "un général d'un gros fromage à la grande forme"... ce qui implique l'existence du fromage pressé type vachelin.

Les habitants de Longchaumois, eux, se plaignent en 1549 de n'avoir pas assez de sel de Salins pour traiter leurs fromages. Ils déclarent à cette occasion posséder 4000 têtes de bétail pour 180 feux : chiffre sans doute exagéré -il s'agit d'appuyer leur demande- et comprenant aussi bien les chèvres que les vaches. Quoiqu'il en soit, cela ne laisse pas de surprendre. Un de ces Chaumerands signe le 13 février 1662 un bail avec Jean Antoine DAVID, un prêtre de Salins et pour paiement doit délivrer au bailleur 4

vachelins de 20 livres à Noël et pour la Sainte Madeleine.

Le fromage est donc au coeur de l'activité rurale, à Longchaumois notamment et sa production en fruitières dès les XIV-XVe siècles ne fait guère de doute. Il faut cependant attendre le XVIIIe pour disposer de renseignements plus précis sur le mouvement des fruitières et ses aspects à la fois sociaux et techniques.



### LE FONCTIONNEMENT DES FRUITIERES AU XVIIIe s.

Le premier texte étudié est le réquisitoire du curé de Longchaumois contre les fruitières telles qu'elles fonctionnent à son époque, en 1786. Il répondait en effet à l'enquête lancée par l'intendant en vue d'établir un règlement qui permettrait d'éviter les heurts nombreux entre les fruitières et les différentes communautés. Cette situation anarchique, outre qu'elle mettait en péril l'ordre public, grevait les revenus des paysans et menaçait de ce fait la rentrée des impôts. Malgré l'urgence d'une réforme, le poids des particularismes locaux rendit impossible l'élaboration d'une loi unificatrice. Une tentative du même genre, en 1864, se solda par le même échec.

Pourtant, la liste des griefs était bien longue. Le curé, après avoir rappelé le nombre élevé de fruitières à Longchaumois -22 pour 600 familles- commence par dénoncer l'incompétence et la corruption des fromagers. Les candidats à ce poste s'étant multipliés les derniers temps, les salaires ont baissé et c'est la porte ouverte à la pratique des "pots-de-vin". C'est le

principal associé, donc le plus riche, qui engage le fromager et le paye. Moyennant de petits suppléments, il n'a aucune peine à obtenir de son employé un traitement de faveur qui entraîne des injustices criantes tout au long de la chaîne de fabrication du fromage.

Il commence par mesurer son lait sans témoin, ce qui est contraire à la coutume. Il se fait ensuite attribuer les meilleurs jours pour fabriquer son fromage. Jusqu'à la fin du XIXe siècle qui vit l'apparition des coopératives, chacun avait en effet son tour de fabrication et gardait son fromage : il s'agissait seulement d'un système de prêt de lait rendu nécessaire par la quantité à fournir pour élaborer un gros fromage. Or chacun sait que le rendement du lait n'est pas le même suivant les saisons et que seul un roulement pluriannuel peut assurer à tous une juste rétribution.

Les plus riches associés profitent aussi de leur tour pour soudoyer un peu plus le fromager en flattant sa gourmandise. Car celui pour lequel on fromage doit nourrir le fabricant et le fait d'autant mieux que ses moyens sont plus élevés : vin, viande, pain blanc lui sont apportés alors que les petits associés ne peuvent fournir que ce qui fait leur maigre ordinaire. On comprend alors que les fromages des plus riches soient traités avec plus d'égards lors de l'affinage qui se fait à la fruitière : ils seront salés et frottés tous les jours au détriment de ceux des autres associés.

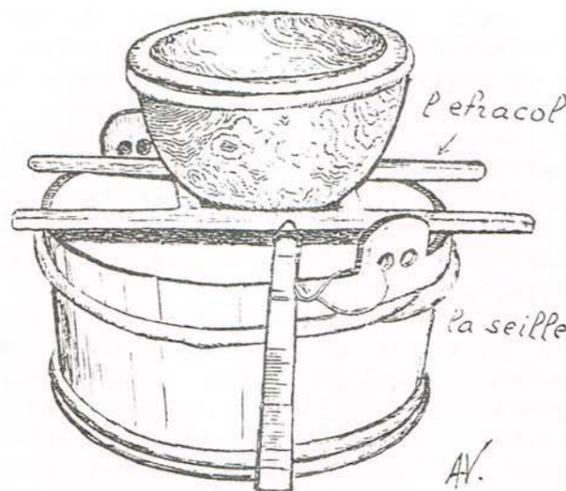
Lors de la vente, les abus deviennent encore plus scandaleux : les marchands et les principaux associés s'entendent secrètement pour se réserver le produit de la première vente -aux débouchés toujours bien assurés- et attribuer le produit de la seconde vente annuelle, souvent moins intéressante, parfois nulle, aux plus faibles membres de la fruitière.

Le curé allègue encore d'autres marques de favoritisme. Ainsi les sous-produits de la fabrication, à savoir la cuite et la recuite utilisées pour les cochons et les cendres provenant de ces opérations, sont attribués systématiquement aux plus riches. Le principal associé obtiendrait même que le chalet soit édifié à côté de chez lui pour faciliter le transport du lait et la surveillance du préposé... Car la construction de chalets, attestée après

1750, vise un double but : éviter au fromager la tournée et assurer la sécurité du village ; les risques d'incendie se multipliaient en effet avec l'intensification de la fabrication du fromage à pâte cuite.

Le curé en vient ensuite au sujet qui lui tient le plus à coeur, c'est-à-dire la menace sur la moralité de ses paroissiens. Au XVIIIe siècle, la majorité des fromagers sont d'origine suisse donc protestants et de ce fait suspects d'irrégularité ; d'autre part, ce sont souvent des jeunes gens célibataires dont les conditions de vie et de travail font, d'après le curé, "des suppôts du libertinage". Le fromager habite le chalet, construction isolée des autres pour les questions de sécurité décrites plus haut. Il reçoit quotidiennement la visite des femmes et des filles chargées d'apporter le lait matin et soir. Elles l'aident à retirer le caillé et à récurer les ustensiles. Tout ceci occasionne de longs et fréquents tête-à-tête, notamment lors des assemblées du soir qui mettent en danger la vertu des paroissiennes et la paix des ménages chaumerands. De sorte que les fruitières sont stigmatisées comme "des lieux d'irrégularité et de libertinage au même titre que les cabarets".

LE PASSAGE DU LAIT  
Dessin de A.VUILLERMOZ pour le "Glossaire"



#### LA FABRICATION DU FROMAGE

Le second texte étudié, celui de DROZ, est complémentaire de celui du curé dans la mesure où il insiste

sur les aspects économiques et techniques de la fabrication du fromage en fruitière.

Il commence par distinguer deux types de fruitières. A côté des fruitières d'association qui regroupent des petits propriétaires fromageant soit au chalet, soit à la tournée et qui sont les plus connues, il existe aussi des fruitières particulières à l'usage d'un seul gros paysan, propriétaire des quelques 60 bêtes capables de produire les 500 litres de lait nécessaires à la fabrication du gros fromage de 50 à 60 livres qui se vend mieux que les petits modèles.

Les unes et les autres commencent à fonctionner fin avril. On y fabrique plusieurs sortes de fromages ; l'un est un fromage à pâte cuite et pressée appelé vachelin du XVe au XVIIe siècle. On parle ensuite de vachelin façon gruyère jusqu'à la fin du XIXe s., ce qui sous-entend une modification des procédés de fabrication introduite sans doute par les fromagers suisses dont on a parlé. L'appellation gruyère de Comté, couramment utilisée depuis le début de notre siècle, est violemment contestée par les Suisses en 1930. On s'est récemment mis d'accord sur le terme de Comté.

Au moment où DROZ écrit, c'est-à-dire en 1800, on fabrique le vachelin de la façon suivante :

"La présure se fait avec l'estomac de veau. On la mélange dans le lait à une petite dose que l'expérience apprend après avoir fait chauffer un peu le lait mais pas trop, ce qui durcirait le caillé ou donnerait au fromage un goût de graisse. On laisse reposer le lait pendant qu'il caille et lorsqu'il l'est suffisamment, on le débat avec un bâton garni de ses épines jusqu'à ce que les grumeaux soient réduits en grains anguleux assez durs, un peu élastiques, à peu près égaux. Alors le fruitier s'attache au col un canevas et roulant dans l'autre une baguette pliée en forme ovale ramasse dans le fond de la chaudière de cuivre fort élargie dans le bas la totalité du caillé presque d'un trait et porte cette masse de 60 à 80 livres dans un moule ou cercle de 4 à 5 pouces de hauteur qui s'agrandit ou se resserre à volonté avec un bout de ficelle attaché à une crémail-

lère..."

Vient le pressage, rudimentaire (on utilise des pierres) qui pose des problèmes. Il reste toujours dans la pâte une certaine humidité qui provoque des moisissures. De là vient la mauvaise réputation qui resta longtemps attachée au vachelin de Franche-Comté, vendu presque exclusivement à la marine et à l'armée au XVIIIe s. : il moisissait à la différence des boules de Hollande.

Le caillé est caillé une deuxième fois pour donner le sérat réservé à une consommation familiale. On le mange frais, séché ou salé. Enfin le vachelin est noirci avec de la suie pour le protéger des mouches et des vers. Car la connaissance de la maturation reste empirique et ne sera enseignée qu'à la fin du XIXe s. dans les écoles de laiterie.

Outre le problème du pressage, se posait celui du salage jusqu'à la chute de l'Ancien Régime. L'affinage nécessitait en effet d'importantes quantités de sel : de 3 à 4 kg par quintal métrique de fromage. Bien que la province de Comté fût productrice de sel -celui de Salins étant le plus réputé- la majeure partie était exportée pour procurer des devises au royaume de France. D'où une raréfaction chronique et des réclamations des communautés productrices de fromage tout au long du XVIIIe siècle.

Un autre fromage est bien connu des Jurassiens ; c'est le Bleu de Septmoncel à base de lait non chauffé et non pressé, à pâte persillée. Voici comment il s'élabore dans les fermes de DROZ :

"On caille le lait avec de la présure comme pour les gruyères, au sortir du pis de la vache dans un grand seau de sapin sans le faire chauffer ni l'avoir laissé reposer. Dès que le lait est caillé, on lève le pardessus qui est une espèce de crème appelée cailla que l'on met de côté pour faire du beurre mais cela n'est pas considérable. Ensuite, sans débattre le caillé, on met avec une large cuillère le tout dans un moule de sapin creusé et percé de trous où le petit lait s'épure à l'instant en grande partie. On pose dessus un bout de planche sans trop le presser et à la traite suivante, si le lait de

la première n'a pas donné un pain assez gros, on rompt par morceaux celui qui est fait et on le repique par places dans le second avec lequel il s'amalgame. Il y a apparence que c'est ce mélange qui donne lieu à l'espèce de moisissure bleue qu'on appelle persillée et qui forme le parfum de ce fromage..."

Le Septmoncel a un parent pauvre qui semble bien être l'ancêtre de l'actuel Morbier puisqu'il est ainsi décrit :

"Dans quelques petites granges de mauvais pâturages qui ne sont pas assez élevés sur la montagne et où la chaleur ne permet pas de faire de bons Septmoncels, on rente le fromage du lendemain sur celui de la veille après l'avoir piqué et poudré de charbon de sapin, pilé et tamisé. Mais les connaisseurs ne s'y trompent point : il n'y a qu'une raie noire et le goût n'y est pas."

Le Septmoncel affiné pèse de 15 à 20 livres et procure un meilleur rapport que le vachelin. Il se vend 5 F de plus par quintal sur la place de Lyon et, de là, est commercialisé en direction de Marseille, de l'Ouest et surtout des Halles de Paris.

DROZ a essayé aussi d'introduire à Saint-Claude la fabrication du fromage

dit "de crème" ou "de boîte" du Mont d'Or, mais sans succès. La situation n'a pas changé aujourd'hui. Son texte donne enfin des détails intéressants sur le troupeau haut-jurassien. En ce qui concerne les vaches, elles sont de petite taille, plutôt maigres et d'une médiocre productivité : elles ne donnent en moyenne que 80 litres de fromage, c'est-à-dire 400 litres de lait. On est bien loin des 12 à 15000 litres de l'actuelle "Miss Danemark"! Les chèvres sont fort nombreuses : en 1795, on en recense 6761 dans le district de Saint-Claude. Car la chèvre est la vache du pauvre et un débat agite tout le siècle : faut-il mêler le lait de chèvre au lait de vache dans la fabrication du fromage pour ne pas exclure les pauvres des revenus de la fruitière ? On en restera finalement au statu quo.

Le monde des fruitières va connaître pourtant de nombreuses évolutions à partir surtout de la fin du XIXe siècle. Evolution juridique avec l'élaboration du statut de la coopération qui résoudra une partie des éternels conflits entre associés ; évolution technique surtout avec les découvertes de PASTEUR et les progrès du machinisme. Nous renvoyons pour plus de détails au bel ouvrage que M. Michel VERNUS a publié chez Textel en 1988 et intitulé : "Le Comté : une saveur venue des siècles".



Dessin A.VUILLERMOZ d'après une photo de MM.CHAILLOT et BURDEYRON parue dans "La Revue française" n°99 (1958).

# LES QUATRE - VINGTS

A lire en montant  
l'escalier ...

Collégiens en cavale  
Galopins dissipés  
Que connaissent si bien  
Sur la rue du collège  
Débouchant tout à coup  
Du palier en dernier  
L'issue bien méritée  
De l'échelle de pierre  
Vous fera découvrir  
Le regard haut levé  
Pour ménager vos forces  
Reste plus que le tiers  
Calculez trente marches  
Pour la seconde rampe  
Vous voilà bien en souffle

Quidam, par le temps, seriez-vous mis en cause ?  
Amoureux éconduits, potaches attardés  
Allons donc, dites-vous, êtes-vous si pressés ?  
Là, au frais, sur le palier, faites une pause.

De la rampe première  
A chacun des degrés  
D'un pas soulevé  
Grimpez sans répit  
Comptez votre pouls  
A coeur de l'épreuve  
Prenez votre coeur  
De l'étroite escalade  
Des murailles lépreuses  
Respirez la sueur  
L'échappée du Bayard  
Regardez vers le haut  
Soufflez à chaque pas  
Comptez cinquante marches  
Pour au mieux vous hisser  
Avec rampe scellée  
Vous hausse en douceur  
Entre les murs hauts  
Le passage secret  
Vers la rue du collège  
La rampe d'escalier  
Qui ouvre sur le ciel  
Et le couloir discret  
Devinez l'entrée cochère  
PRENEZ LA RUE DU PRE

Henri MARANDIN - 1986 -

Cet étroit escalier compte bien quatre-vingts marches disposées en deux rampes qui de bas en haut comprennent cinquante marches, une aire en palier, et trente marches avec un étroit couloir d'accès et un palier ultime au sommet.

# L'éducation à Saint-Claude

## du 5<sup>e</sup> siècle à nos jours



Le thème de la conférence donnée aux Amis le 5 janvier 1985 par M. Henri MARANDIN, Principal du collège Rosset, était ambitieux et délicat. Il fut brillamment développé grâce à une remarquable analyse des étapes éducatives qui ont marqué les courants philosophiques, religieux ou politiques de cette vaste évolution et à un support de diapositives judicieusement choisies et techniquement bien réalisées par M. Jean-Marie BRELLIER, professeur au collège.

### Une synthèse séculaire et historique

C'est avec le recul de quinze siècles que M. MARANDIN a tiré de l'ampleur chronologique des événements une aisance de réflexions ou de jugements historiques à la fois objective, neutre et précise. Après avoir montré que la Terre de Saint-Claude avait été isolée en appendice du Comté de Bourgogne ou en province axiale de l'ancienne Lotharingie avant d'être convoitée par la France monarchique, le conférencier en conclut que cette marginalisation n'a pas eu qu'un caractère néfaste. Elle a :

- conforté l'entité monastique de l'abbaye de Saint-Claude dont les enseignements scolastiques constituent la cellule initiatrice de l'éducation dans la région ;

- suscité des initiatives et des orientations ponctuelles qui ont souvent précédé les réformes structurelles décidées par les pouvoirs en place. Comme quoi, et c'est souvent ainsi, des conditions d'environnement défavorables sont génératrices d'une dynamique locale positive en matière d'instruction et de formation. Serait-ce le nouveau levain d'un système éducatif moderne régionalisé ?

La synthèse ainsi établie, cela permit en "grandes enjambées analytiques" de dégager neuf chapitres

traitant aussi bien des enseignements confessionnels que des écoles de la République.

### Une démarche universelle et objective

Après une présentation photographique commentée de la cité fortifiée avec ses remparts, ses portes, ses couvents (Annonciades, Capucins, Pénitents, Carmes, Abbaye de Saint-Oyend), l'auditoire fut convié à pénétrer dans l'école monastique.

### ECOLE MONASTIQUE



SAINT-OYEND GOUVERNE L'ECOLE DE CONDAT  
(dessin H. MARANDIN, d'après un vitrail de la cathédrale reproduit dans "le DOM BENOIT")

### LE CLOITRE ET L'ECOLE MONASTIQUE

Après la fondation de Condat par Saint Romain mort en 480, Saint Lupicin dirige le monastère en 460/480

et permet à Saint Oyend d'être le grand initiateur (480-510) de l'école monastique de cette première abbaye séquane qui deviendra la plus grande institution religieuse de la Comté. Les principes éducatifs en étaient simples autant qu'impératifs :

- autorité des maîtres et estime des élèves dans la réciprocité du respect des uns et des autres, la règle de Tarnate interdisant aux religieux d'avoir aucune familiarité avec les enfants ;

- densité et diversité des enseignements qui, dispensés en latin, portent sur la lecture, l'art, la dialectique, les sciences, l'éloquence avec, dès le VI<sup>e</sup> siècle, la morale introduite par Saint Viventiole puis la géométrie et, au plan pratique, la tournerie sur bois ;

- hiérarchie et méthodologie des pratiques pédagogiques de la communauté régie par les règles de la vie monastique : la propriété exclusive de la prière et de la lecture pour les religieux, le renoncement aux plaisirs factices de l'humaine condition, l'exemplarité de la dévotion que la maxime de Saint Oyend illustre : "NE RIEN PRESCRIRE QUI NE DONNAT L'EXEMPLE" comme un concept universel et éternel d'éducation.

M. MARANDIN dégagait d'ailleurs de ces trois règles trois grands principes éducatifs de cette institution :

- regarder son office comme une obligation à servir et non comme un droit à dominer

- être au-dessus de ses frères par le rang mais à leurs pieds par l'humilité et la charité

- savoir se faire craindre et se faire aimer mais se faire aimer plus que se faire craindre.

Il exposa ensuite les structures de l'école, à savoir :

- le trivium : grammaire, lecture, rhétorique

- le quadrivium : arithmétique, géométrie, astronomie, musique pour atteindre à l'éloquence, art de parler grâce à la grammaire, penser juste grâce à la dialectique, bien dire selon la rhétorique. A noter que la musique est considérée comme une discipline scientifique identifiée à l'étude, à la combinaison, à l'harmonie, au tracé des nombres ou des figures.

Le privilège est donné à la

mémoire, "clé de voûte" de tous les apprentissages.

Un large exposé est ensuite consacré à l'évolution monastique avec Saint Antidiole, l'Anonyme du VI<sup>e</sup> siècle et Saint Claude (602-635) qui deviendra au XII<sup>e</sup> s. le saint miraculé donnant son nom à la cité.

### ECOLE MONASTIQUE



SAINT-OYEND REMET L'ECOLE DE CONDAT A SAINT-VIVENTIOLE  
(dessin H. MARANDIN, d'après un vitrail de la cathédrale reproduit dans le DOM BENOIT)

### DU COUVEN DES CARMES A LA MAITRISE DE LA CATHEDRALE

Non point qu'il y ait eu continuité avec l'école monastique qui connut d'ailleurs le déclin dès le XIII<sup>e</sup> s. ; c'est d'un ordre religieux venu d'Espagne (la Comté est espagnole depuis 1493) et fondé par Philippe IV le 21 février 1653 qu'il s'agit : les Carmes.

Il faut signaler que, dès 1617, l'archiduc Albert avait créé avec l'abbé de Saint-Claude Ferdinand de Rye, le futur gouverneur de la Comté en 1620, défenseur de Dôle assiégée en 1636, le couvent des Annonciades ouvert aux garçons pauvres et aux filles de toutes conditions et comportant déjà la trilogie : lire, écrire, compter.

Le couvent des Carmes est repris en 1835 par l'Ordre des Maristes avec le père CHAMINADE et en 1860 on établit une Maîtrise pour les services du culte et de l'évêque. Certaines actions sont soulignées par le conférencier comme :

- la tenace résistance du père MISTLER de 1903 à 1920 lors de la période du combisme (1905)

- la chapelle nouvelle édifée en 1930 sur celle où fut brûlé le corps de Saint Claude à la Révolution

- le centenaire en 1935 qui donna lieu à une manifestation hostile des "Voltairiens" portant l'églantine rouge et le bonnet phrygien

- l'évolution marquée par la mixité, l'adaptation aux systèmes successifs de l'enseignement secondaire et le contrat d'association à l'état, lui conférant le statut de collège secondaire.

#### L'ECOLE HORS DU CLOITRE

La décadence monastique correspond à l'éveil aux sources nouvelles de la Renaissance et à l'affranchissement des communes. De même que la Grande Judicature exige des juristes, la gestion municipale requiert des bourgeois plus instruits. Enfin, par l'édit de Villers-Cotterets en 1523, François 1er institue le français comme langue administrative.

Ainsi est fondé le premier collège en 1572 sur la place du Château avec un recteur et des régents ; il sera détruit lors de l'invasion française d'Henri IV où se distingue par ses pillages LAMOTHE-HOUDANCOURT.

#### LE TEMPS DU VIEUX COLLEGE : XVIIe-XVIIIe siècles

La guerre de Dix Ans ayant à nouveau détruit le collège à peine reconstruit, et après l'échec des négociations avec les Jésuites qui s'installeront à Dôle et les Barnabites de Thonon, les échevins acceptent le legs de Catherin CHARNAGE (2000 F), puis ceux de deux familiers de Saint-Romain, les prêtres Romain BAUDERAT et Jacques JOLY qui fondent le second collège rue du Prê (maison de Othenin CRESTIN) par un acte signé le 6 mars 1673 avec le précepte suivant : "poussés d'un pieux dessein pour le bien public et l'éducation de la jeunesse de ladite ville", dont

l'inscription est gravée sur une plaque de marbre à l'entrée du collège Rosset actuel.

Le collège est visité par le duc de Duras, le premier gouverneur français de la Franche-Comté, le 26 juin 1674 (lors de l'entrée des Français de Louis XIV après la capitulation de la Terre de Saint-Claude). Les premiers régents en sont JOLY, BAUDERAT, FAVIER, CHAPEL, CHAVEYRIAT et les cautions de gestion sont constituées par les revenus des fermes : Grange du Plat, les Vyons, Pré Finan aux Moussières, Le Couillou à Noirecombe, la Safranière, le Bouchat à Cinquétral.

Tout le XVIIIe siècle sera marqué par la lutte d'influence entre l'abbé, l'archevêque et la ville qui, en 1737, par lettres patentes royales, en prend la responsabilité. Les détails sur la vie au collège sont clairement exposés grâce aux règlements de 1728 puis de 1741 :

- principal "préfet des études" avec droit d'inspection et de vérification des programmes

- régents tenus de vivre en communauté

- vacances réduites à un mois.

Pour plan des études :

- le latin comme discipline de base

- l'arithmétique et la géométrie

- l'étude des "belles-lettres" (les auteurs sont choisis parmi les grands classiques de l'Antiquité)

- l'astronomie et la musique, et surtout des règles de conduite qui nous paraissent aujourd'hui dépassées surtout avec les châtements corporels. On demande une conduite irréprochable pour les élèves à l'intérieur et à l'extérieur, d'éviter le scandale, de ne pas jouer aux cartes et de ne pas fréquenter le sexe et les cabarets...

Les travaux successifs conduisent à l'aménagement de cuisines, à la restauration de la chapelle (1768) avec le sculpteur ROSSET et une première décentralisation en 1763 confiant les collèges aux Parlements avec un bureau d'administration que l'évêque de Saint-Claude refuse de présider "par manque de donations pour assurer la gestion" ; ce qui conserve au collège un caractère municipal et non royal (comme certains collèges à Lons et à Dole).



#### LE COLLEGE DE LA REVOLUTION A L'EMPIRE ET A LA REPUBLIQUE : XIXe siècle

La constitution civile du clergé et la vente des biens nationaux font que le 3 mars 1791 le couvent des Capucins est vendu 18000 livres à la ville (en même temps que ferment les couvents des Annonciades et des Dames de Saint-Maur et qu'est démolie l'église Saint-Romain). Le collège -le troisième- s'installe alors au couvent sur son emplacement actuel ; il ouvre le 10 mars 1791 avec le régent DALLOZ qui, en 1775, avait installé un groupement d'études scientifiques (physique, mécanique). Les autres régents JOLY, BONGUIOD, MILLET Aîné, MILLET Cadet, VUILLARD démissionnent.

Les enseignements sont réorganisés : philosophie, géographie, arithmétique, rhétorique, musique... Le 20 juin 1799, le grand incendie de Saint-Claude n'épargne pas le collège. Il est reconstruit en un an grâce au don de 300 pieds de sapins offerts par la ville de Moirans.

Il devient école secondaire impériale en 1805 et le 1er janvier 1806 "collège secondaire impérial" avec 60 élèves. C'est alors la grande réorganisation imposée par Napoléon avec la création de l'Université impériale ; formation des maîtres, bureau d'administration présidé par le Sous-Préfet, gratuité dans les classes secondaires (1807), uniforme aux élèves. Le collège de Saint-Claude bénéficie du legs de Pierre BENOIST dont la ferme La Rossa aux Molunes

permettra une bourse d'études gratuite à un élève de Septmoncel par cycle d'études jusqu'en 1956.\*\*

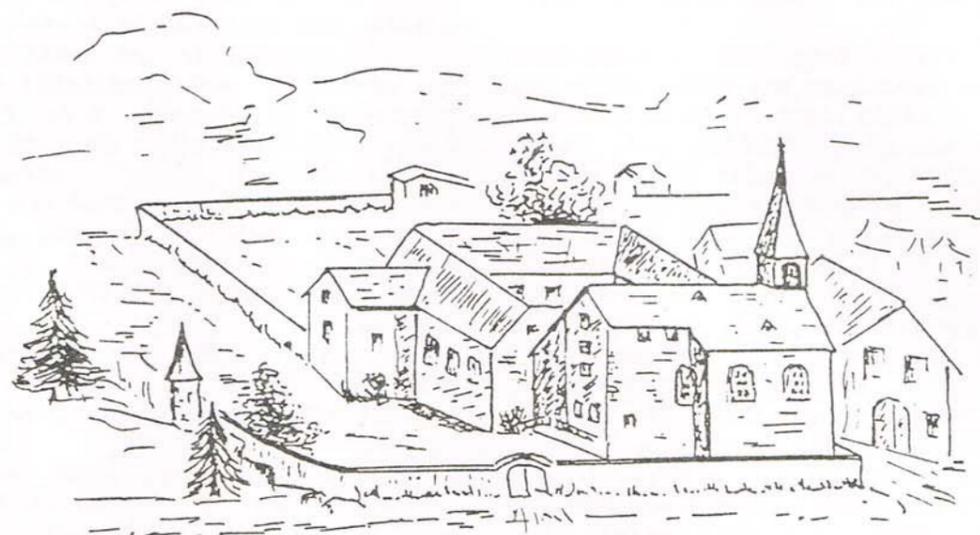
Le règlement y est militaire : horaires, programmes, punitions cependant très graduées selon le degré des fautes ; mais surtout on privilégie le respect hiérarchique, le service de l'état et l'enseignement scientifique deviennent plus importants (on a besoin d'officiers et d'ingénieurs). Au cours du XIXe siècle, l'évolution est lente mais continue : chaire de mathématiques en 1825, poste de dessin d'art en 1830 et surtout en 1837 la définition complète des disciplines enseignées : philosophie, physique, chimie, mathématiques, mécanique, dessin et bien sûr "humanités" et grammaire.

Des legs -MÖNNERET en 1842, CRESTIN en 1849- permettent la création d'un cabinet de physique et d'une bibliothèque. En 1850, l'Etat cofinancera avec la commune le budget du collège ; en francs-or constants, ce budget passe de 6380 F en 1854 à 69823 F en 1911, soit 10 fois plus. M.MARANDIN souligne trois faits remarquables :

- l'étude des langues étrangères que le conseil d'administration justifie par l'activité d'échanges des artisans sanclaudiens : l'allemand en 1853, l'anglais en 1877 (ces deux langues ne sont officialisées par le ministre qu'en 1868 pour la première et en 1886 pour la seconde) ;

- l'obligation du certificat d'études

\*\*Voir article dans le Bulletin A.V.S.C. n°10



(dessin H.MARANDIN)

COUVENT DES CAPUCINS - XVIII<sup>EME</sup> SIECLE .

en 1887 après la 4<sup>e</sup> année et en 1902 l'organisation (toujours actuelle) des études secondaires sur 7 années scolaires ;

- la construction d'un gymnase en 1879, ainsi que des prescriptions précises relatives aux enseignements : musique vocale (1862), sciences naturelles (1880), le contrôle continu (déjà !...) en 1885 avec l'institution du livret scolaire, les promenades éducatives (1886), les visites d'usines réservées aux professeurs de mathématiques et de sciences, les compétitions sportives (1889) qui comportaient des exercices para-militaires et des entraînements au tir et à l'escrime.

### LES ECOLES CONFESIONNELLES

Le couvent des Annonciades a fonctionné jusqu'à la Révolution. L'Eglise veut élargir son message d'éducation au XVIII<sup>e</sup> siècle avec, suite à la constitution d'un évêché à Saint-Claude en 1742, l'institution des Dames de Saint-Maur tenue par les religieuses du Sacré-Coeur de Jésus. L'enseignement y est gratuit : "lire, écrire, prier" et réservé aux filles (4h1/2 de cours journaliers - 6 semaines de vacances) ; étalement des rythmes scolaires sans doute très favorable. Cette institution installée rue du Pré dans la maison achetée au sieur JEANTET en 1743 est supprimée au profit d'un séminaire en 1786 par l'évêque CHABOT auquel s'opposent "les Carmes" que le roi Louis XVI sur intervention de l'abbé ferme en 1788 ; la Révolution va mettre fin à ces querelles intestines.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le conférencier s'attarde davantage sur l'éducation des filles confiée aux religieuses du Saint-Sacrement installées près de la cathédrale par le maire DUMOULIN. En 1870, la "majorité républicaine" du conseil municipal dénonçant le contrat passé avec elles, dix religieuses fondent une école libre dans le local vendu par M.DAVID PROST montée de la Cueille. Un comité de soutien collectant 3000 F permet son équipement et son ouverture en novembre 1879 avec le nom de Jeanne d'Arc.

Cette institution s'adjoint une salle d'asile (1880), nom donné alors à ce qui sera l'école maternelle. L'internat y reçoit les filles dès 1884 et les cours sont prolongés jusqu'au

brevet. En 1950, l'évêque FLUSIN fait venir les soeurs de la Charité puis l'évolution des années 1954-1983 (date du départ des religieuses) multiplie les structures d'un enseignement primaire et secondaire pour lesquelles Melles.CEDOT et PROST Marie-Hélène jouent un rôle important. La mixité avec la Maîtrise et les sections techniques de la formation tertiaire donnent à l'école un cycle complet de la maternelle aux sections professionnelles.

### DES COURS PROFESSIONNELS...A L'ECOLE PRATIQUE ET AU LYCEE PROFESSIONNEL

Saint-Claude au cours du XIX<sup>e</sup> siècle connaît son premier essor industriel sous la forme de nombreuses entreprises artisanales et de petites fabriques. La nécessité d'une formation pratique apparaît comme vitale et le 5 octobre 1863 le bureau d'administration du collège décide d'instituer des cours à caractère professionnel (24 ans avant la création ministérielle de l'enseignement technique en 1887). Le 7 mai 1880, le collège crée un cours pratique de comptabilité commerciale. Bel exemple, dira-t-on, de dynamisme et d'initiative!... autant qu'acte de décision décentralisée adoptée pour répondre aux intérêts locaux.

Les professeurs du collège s'initient dans les entreprises à certaines pratiques pédagogiques pour enseigner le dessin linéaire (on dira plus tard industriel), les mathématiques appliquées, la physique, l'astronomie et, dès 1879, on prépare au nouveau baccalauréat ès sciences.

L'évolution de ces cours pratiques va connaître un spectaculaire développement en liaison avec les activités industrielles de la cité :

- 1<sup>er</sup> octobre 1926 : création officielle de l'école pratique avec un conseil de perfectionnement grâce aux actions de H.PONARD député, de J.MERMET maire et avec M.MOTTET chef des travaux.

-1927 : on crée des bourses d'artisanat, une section de recherche en atelier pour colorants lors de la crise pipière de 1928, la taxe d'apprentissage (1928) avec une gestion bi-partite dès 1929 (ville : 45000 F ; état : 68000 F), les programmes sont définis : menuiserie, mécanique, tolerie, soudure, serrurerie, moteurs.

- 1929 : un office d'orientation professionnelle est mis en place (ancêtre du Centre d'Information et d'Orientation actuel) ;

-1930 : une section matières plastiques est ouverte.

C'est en 1932 (loi Herriot) que la cour du collège est fermée à l'ouest par un bâtiment d'ateliers : étaux-limeurs, perceuses, fraiseuses où les professeurs sont aidés par deux contre-maîtres payés par la ville (44 heures hebdomadaires). En 1934, les filles sont admises dans la section commerciale. En 1935, une section diamantaire est mise en place (elle durera jusqu'en 1949).

En dehors du fait que dès 1937 les dortoirs sont dotés de l'eau chaude, une première à l'époque, cet enseignement évolue très vite avec en 1941 un cours de formation prolongée (déjà "la formation récurrente") et en 1945 l'officielle création du collège d'enseignement technique et d'industrie, ayant son conseil d'administration et dépendant de l'Académie de Lyon. Les effectifs augmentent (78 internes en 1952) et dès 1967 on installe progressivement les ateliers dans ce qui sera la Cité scolaire du Pré-Saint-Sauveur, ouverte en 1969 à tous les enseignements secondaires.

Devenu Lycée d'enseignement professionnel (L.E.P.) avec une partition administrative en 1982, une section d'éducation spécialisée (S.E.S.), une diversification et une promotion spectaculaire des enseignements comme des équipements, le lycée professionnel est à ce jour un remarquable centre de formation, de plus en plus adapté aux exigences des activités industrielles locales.

### LES ECOLES DE LA REPUBLIQUE DE 1881 A NOTRE EPOQUE \*\*

Les lois Ferry (laïcité, gratuité, obligation) et les circulaires Macé et Buisson organisent l'école de la République : écoles normales, maîtres-fonctionnaires, véritables "hussards de la république", disciplines enseignées dans la neutralité des consciences. "Ne rien dire à l'enfant qui fasse rougir sa conscience propre et celle de ses parents", dit Ferdinand BUISSON. En

\*\* Sur les écoles primaires à Saint-Claude au XIX<sup>e</sup> s., voir article de V.ROSSI dans le bulletin des A.V.S.C. n°10.

1923, les instructions sont précisées dans un véritable "bréviaire de l'instituteur".

Le certificat d'études primaires constitue de 1880 à 1940 le diplôme d'une réelle promotion sociale, c'est un examen très sérieux et très officiel où l'orthographe et le calcul, le chant, la lecture, la récitation, le calcul mental mais aussi l'histoire, la géographie, les leçons de choses (actuelles sciences naturelles) sont contrôlés strictement ; il se passe à 12 ans jusqu'en 1940, 14 ans après 1946. Entre temps, le gouvernement de Vichy avait porté la scolarité obligatoire à 14 ans ; elle est fixée à 16 ans par la loi Fouchet en 1959 et la Ve République crée les collèges (C.E.S. et C.E.G.) puis le collège unique (loi Haby 1975).

L'explosion démographique (1945-1965) et la démocratisation de l'enseignement multiplient les écoles et les collèges entre 1960 et 1980 et actuellement les lycées. C'est le cas à Saint-Claude avec les maternelles : Rosset, Christin, Ponard, Mouton, Avignonnets, Etables, les écoles : Centre, Faubourg, Truchet, Avignonnets, et avec en 1969 l'ouverture du Lycée Polyvalent du Pré Saint-Sauveur et la réouverture du collège Rosset.

### COLLEGES ET LYCEES AU XXe SIECLE

C'est d'abord "la Sup", familière à beaucoup d'auditrices : née en 1867 dans l'ancien hôtel de l'Ecu de France, fermée en 1969 lors de la fusion des collèges de la ville. Devenu collège en 1942 avec la germination des classes de philosophie, cet établissement se distingue :

- par l'efficacité et la discipline ; (comme les motifs de retenues exposés dans le registre prévu à cet effet paraissent anachroniques aujourd'hui !)

- par l'autorité des directrices : Mme PONCET née TOURNIER, romancière, décédée de maladie (1935-37) ; Melle GODFROY (1942-1955), chevalier de la Légion d'Honneur, Melle SIGNORET (1955-59), Mme BONHENRY (1959-60), Melle VEDY (1960-63), Mme DAVIDOV (1963-67) ;

- par la compétence des professeurs qui mettent un point d'honneur à rivaliser avec le collège de garçons voisin. La Sup est restée bien vivante dans les mémoires... à mesurer la curiosité enthousiaste des auditrices à son

évocation.

Revenant au collège, M. MARANDIN rappelle que la restructuration de celui-ci fut décidée dès 1909 par le recteur PATEL (250 élèves dont 100 internes à cette date) et le maire Charles LANCON avec pour architecte M. MOURET. Les travaux commencent en 1914, on en voit l'état sur une diapositive qui montre à la fois la chapelle et la cour avec jardin. Interrompus par la guerre, ils sont repris en 1920 (les devis sont passés de 425.000 F en 1910 à 1.793.436 F en 1926) avec les maires ROMANET et PONARD et le principal LAURENT, l'auteur de l'opuscule "Saint-Claude et son collège" publié en 1922.

La guerre de 1914-18 a fauché 71 élèves ; elle avait exigé le sacrifice de congés limités, d'heures supplémentaires bénévoles. C'était le "sacrifice patriotique" : souscription à l'emprunt national, oeuvre des Pupilles de l'Ecole publique (créée en 1916), envoi de colis et de livres aux prisonniers, élevage de lapins et des faits remarquables comme :

- l'hommage national à Guynemer
- la conférence sur "le soutien moral" après les mutineries de 1917 que Saint-Claude n'avait pas retenue, le climat psychologique de la population n'y étant pas favorable ;
- le port du faux-col et de la cravate pour les élèves, de la robe pour les professeurs lors de la distribution des prix.

En 1926, le collège est considéré comme très moderne (chauffage, sécurité, é-

lectricité, dortoirs, réfectoire). Il a son aspect actuel et la stabilité caractérise les carrières des principaux comme des professeurs : MM. FAUCONNET (1925-35), MARTIN (1935-58), PARISOT surveillant général (1908-1943), GASTON-MEYER (1924-1967), professeur de philosophie et auteur du livre sur le tricentenaire du collège (1673-1973).

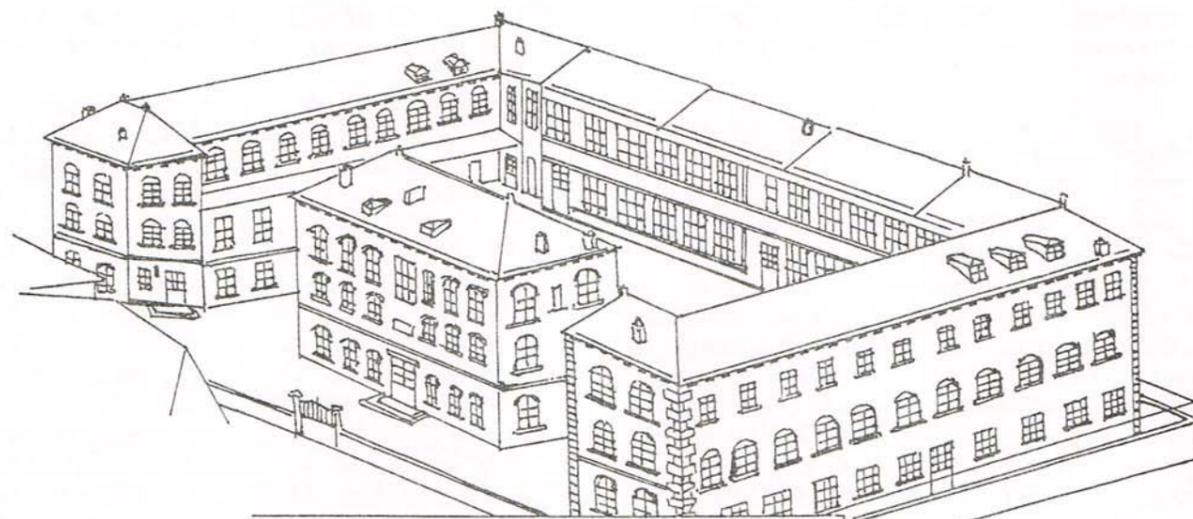
Les résultats au baccalauréat de 1936 à 1957 se soldent par 67,14 % d'admis. L'occupation allemande, provoquant la disparition de 89 élèves (dont 55 déportés), est marquée par deux diapositives saisissantes :

- le salut aux couleurs et le chant au Maréchal en 1942,
- la grande cérémonie des plaques commémoratives des "morts pour la France" en 1946.

On assiste alors :

- à l'extension des dortoirs en 1951
- à l'utilisation du bâtiment Bavoux-Lançon en ateliers et dortoirs
- à la transformation en lycée en 1957 nationalisé en 1958
- à l'ouverture du Lycée du Pré-Saint-Sauveur inauguré par M. Edgar FAURE, ministre de l'Education nationale, en 1970 avec MM. JAILLON, maire et conseiller général, CAUVE proviseur (1959-1966), MALATRAIT architecte. Le coût est de 1.716.220.000 AF. et avec les achats de terrains et les frais de voirie supportés par la ville (qui en outre participe pour 13% à la construction) de 2 milliards 200 millions d'anciens francs.

La cité en 1987 accueille au total



COLLEGE ROSSET

(dessin H. MARANDIN)

1350 élèves dont 420 internes avec 433 élèves au lycée professionnel pour un encadrement de 145 professeurs, 42 agents et 17 administratifs. Le collège, réouvert en 1969, prend le nom de Jean-François ROSSET (1706-1786) en 1982 ; il est décrit par son principal avec enthousiasme et les photos présentées montrent à la fois les enseignants dont les carrières s'y sont déroulées entièrement (MM. CAIRE, ROQUE, CASERY, VUILLEMIN, MERCIER, GAYET, MARTINE, LORNE ; MMES. FERRARI, ROQUE, CROLET ; M. et Mme. BONVALOT, Mlle. GROS... et les concierges M. et Mme. MICHAUD et tant d'autres...) et les principaux qui ne seront que 8 de 1918 à 1988 avec le record de M. MARTIN (23 ans). Des diapositives nombreuses montrent alors les activités pédagogiques et éducatives de ce collège.

## CONCLUSION

M. MARANDIN termine son exposé en rappelant que "le devoir d'éducateur commence par le don de soi", qu'il se soit agi de l'école monastique, des collèges royaux et impériaux, des écoles privées ou publiques, et que cette tâche difficile ne peut être menée à bien qu'en s'appuyant sur des valeurs spirituelles et morales que notre temps semble avoir oubliées. Il cite Malraux pour qui "le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas", rejoignant ainsi le pari de Pascal pour qui déjà "la matière devait rester sous la dépendance de l'esprit et de la raison" comme pour les générations futures : c'est la seule certitude de l'éducation.

\*\*\*\*\*

## LACUZON, le héros comtois

Le 4 octobre 1988, le même conférencier présentait aux Amis du Vieux Saint-Claude une étude sur Lacuzon et l'annexion de la Franche-Comté avec de nombreuses diapositives de M. BRELLIER. Ce travail de recherche avait abouti précédemment à une exposition réalisée par le collège Rosset et à une brochure de 58 pages reprenant tous les textes rédigés à cette occasion. Les personnes intéressées peuvent se la procurer auprès du :

Foyer socio-éducatif  
Collège Rosset  
3, rue Rosset  
39200 - SAINT-CLAUDE

Prix : 20 francs.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

HISTOIRE DU JURA  
par M. Daniel JEANDOT

De même, nous signalons à l'attention des Amis l'intéressant ouvrage de M. Daniel JEANDOT : "Histoire du Jura" (éditions Marque-Maillard, 1987) que son auteur était venu nous présenter le 1er mars dernier. Il cite de nombreux documents des Archives Départementales et servira de guide à tous les historiens locaux.



1607 - 1681

(Affiche de l'exposition "Lacuzon")



## Crèches et pouponnière



Conférence de Véronique ROSSI, archiviste municipale, aux Amis du Vieux SAINT-CLAUDE le 6 décembre 1988.

Jusqu'au XIXe siècle, la garde des enfants reste une affaire privée. La majorité des mères, soit sans profession, soit qu'elles travaillent à l'atelier familial comme la quasi totalité des ouvriers-artisans sanclaudiens, gardent avec elles leurs nourrissons. Pour eux, l'allaitement maternel est du reste une condition impérative de survie. Quelques unes, en particulier les femmes de la bourgeoisie, mais aussi les domestiques, mettent leurs enfants en nourrice à la campagne. A partir de 1830, avec le développement des fabriques utilisant la force hydraulique, les femmes du peuple sont plus nombreuses à travailler hors de chez elles et cette pratique se développe.

Or la mortalité des enfants mis en nourrice est très élevée et les médecins hygiénistes, si influents au XIXe siècle, à défaut de convaincre toutes les femmes de garder et surtout de nourrir leurs rejetons, oeuvrent à la mise en place d'une législation protégeant les enfants du 1er âge (loi ROUSSEL de 1874).

On trouve ainsi dans les archives de Chaumont et de Cinquétral des registres et des carnets de nourrices datant de 1883 et des livrets intitulés "Instruction aux mères et aux nourrices" (1885) que le maire distribuait aux personnes concernées. Parallèlement, les instances préfectorales sont chargées de susciter la création de crèches dont on espère un meilleur traitement sanitaire pour les petits des familles ouvrières.

### LA SOCIÉTÉ DES CRÈCHES 1897-1900

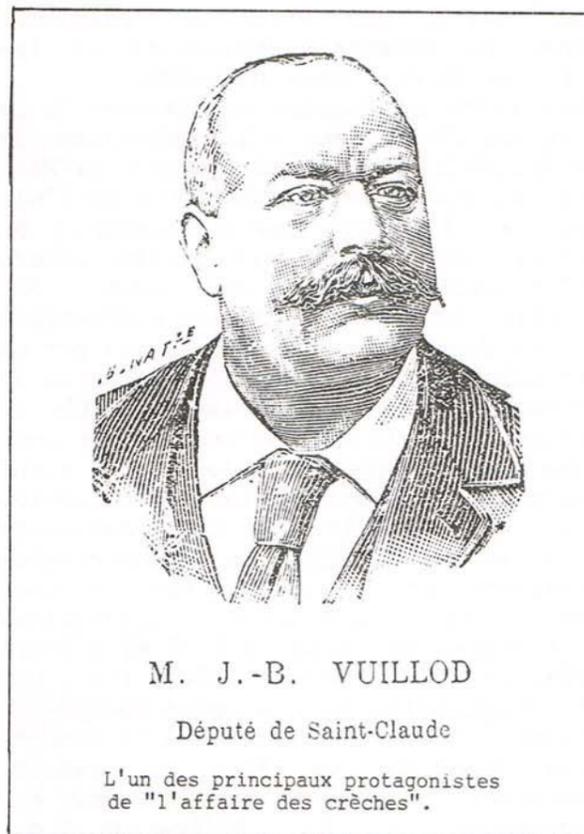
Ce n'est donc pas la municipalité qui lance le projet, ni même le parti ouvrier sanclaudien d'Henri PONARD, mais la Sous-Préfecture par une lettre communiquée au Conseil Municipal le 15 avril 1894. On va s'étendre sur les péripéties des 10 années suivantes, qui renseigneront peu sur le fonc-

tionnement de cet ancêtre de la crèche municipale qui aura fonctionné au total moins de deux ans, mais illustrent bien l'ambiance politique qui régnait alors à Saint-Claude.

Deux personnages dominent la période : Henri PONARD le socialiste et Jean-Baptiste VUILLOD le radical. Tous deux méritent une étude particulière qui sera sans doute faite un jour ou l'autre. On ne connaît de l'affaire que la version d'Henri PONARD, mais en la confrontant aux délibérations du conseil municipal, il semble qu'on puisse en retirer les faits suivants : en 1896-2 ans après l'injonction du sous-préfet- le maire radical nouvellement élu Henri GENOUD et son adjoint M.GUICHON font voter une résolution concernant les crèches en conseil municipal. Elles sont présentées comme un moyen de "combler une lacune de notre système philanthropique et populaire d'éducation et de secours aux travailleurs", venant après la réfection des écoles primaires et la création des maternelles.

PONARD les soupçonne de vouloir donner quelque relief à leur parti mais les deux hommes étaient sincèrement intéressés par le sort des rejetons des familles ouvrières ; ils mirent au service de cette oeuvre une ténacité vraiment admirable. PONARD, lui, voit surtout dans cette affaire des crèches une occasion de faire pénétrer les ouvriers dans la gestion communale. Aussi, quand la mairie décide de confier la réalisation de la crèche à une société civile et non d'en faire un service municipal cogéré par les utilisateurs, il s'en désintéresse momentanément de son propre aveu.

Le projet présenté par la commission des crèches est voté le 14 janvier 1897 ; il comporte la création d'une Société des Crèches chargée de l'appropriation d'un local cédé par la Caisse d'Epargne situé rue du Collège, et de l'administration de l'institution grâce aux cotisations des



membres et à des fonds municipaux. GUICHON en est le Président et GENOUD le vice-président. Mais il apparaît bientôt que, hormis ces deux hommes, personne ne se soucie de faire aboutir le projet qui a été imposé par l'autorité centrale et sert au mieux d'alibi social à un conseil qui ne l'est guère. On assiste alors à maints épisodes burlesques qu'Henri PONARD rapporte par le détail dans "Le Jura socialiste" et où les deux philanthropes s'épuisent à contrer les manoeuvres de "la coterie Vuillod". Chaque année on progresse dans l'aménagement du local - vote de crédits en 1898, concession d'eau en 1900, travaux en 1903- mais l'ouverture se fait toujours attendre.

### LA CRECHE-GARDERIE DE LA RUE DU COLLEGE 1906-1908

Après un procès, la Société des Crèches est dissoute et c'est une commission purement municipale, animée par l'infatigable GENOUD, qui aboutira enfin en 1906 à l'ouverture d'une crèche-garderie rue du Collège. Elle accueille les enfants d'ouvriers entre 3 mois et 2 ans contre un bon

journalier valant 50 centimes. L'enfant est nourri et habillé mais la mère peut venir l'allaiter dans un local prévu à cet effet. Le médecin-inspecteur est chargé de vérifier si les règles de propreté sont bien observées et si la nourriture délivrée est appropriée à chaque enfant. Aucune indication n'est fournie sur l'activité des petits. Les plans du bâtiment font toutefois état de 2 dortoirs et d'une salle de récréation ainsi que d'une pelouse sur l'actuel parking de la Caisse d'Epargne chemin de la Rochette.

Le personnel, composé uniquement de femmes, comporte une directrice, une adjointe et des gardiennes payées à la journée pour un effectif maximum de 15 enfants. Les moyens mis en oeuvre par la ville sont donc tout à fait satisfaisants. La qualité des gardiennes, par contre, laisse beaucoup à désirer et "Le Jura socialiste" se fait l'écho des plaintes contre l'une d'elles qu'on accuse de délaissé son travail pour mastiquer des pipes et arrondir ainsi ses fins de mois.

Cela contribue-t-il à l'échec de l'établissement ? Quoiqu'il en soit, après deux ans de fonctionnement, la crèche municipale ferme ses portes en octobre 1908. Elle n'était fréquentée que par 4 à 5 enfants en moyenne malgré le prosélytisme des organisations syndicales. Il semble que les mères de famille qui habitaient et travaillaient souvent dans des quartiers excentrés (le Faubourg, Sous le Pré, la Glacière...) n'aient trouvé aucun intérêt à s'imposer un trajet à pied supplémentaire et à supporter de surcroît les pleurs éventuels d'un bébé après une dure journée de travail, alors que la mise en nourrice à la semaine ou au mois leur épargnait ces inconvénients. Il faudra un changement radical du mode de vie et des mentalités pour que l'on parle à nouveau de crèche à Saint-Claude.

En attendant, la persévérance de M.GENOUD n'aura pas été tout à fait vaine. Le local de la rue du Collège fut en effet affecté aussitôt aux cantines scolaires du groupe Saint-Romain qui, elles, rencontrèrent le succès. Malgré tout, on l'appela encore longtemps "le bâtiment des crèches"...

## HENRIETTE GUTKNECHT ET LA POUPONNIERE 1920-1941

**A**u départ de ce nouvel établissement, qui laisse encore bien des souvenirs à Saint-Claude, ne serait-ce que par la toponymie, on retrouve un des acteurs de l'épisode précédent, Henri PONARD, élu maire en 1919 mais toujours responsable de "La Fraternelle" qu'il avait relancée en 1896. C'est à ce double titre qu'il est contacté par Henriette GUTKNECHT pour ouvrir une pouponnière.

Infirmière à l'hôpital de Saint-Claude depuis 1918, et de nationalité suisse comme la totalité de ses collègues de travail, Mademoiselle GUTKNECHT a déjà une solide expérience derrière elle. Elle est née à Chiètres (canton de Neuchâtel) le 12 août 1882 et a fait ses études d'infirmières à l'école "La Source" à Lausanne. Désireuse de payer de sa personne, elle s'est engagée en Grèce pendant la guerre des Balkans (1912-1913) puis en France de 1914 à 1918 pour soigner les malades et les blessés. Elle fait partie de ces infirmières du début du siècle, véritables soeurs laïques, pour qui leur profession est un sacerdoce où elles épuisent toutes leurs forces. Son travail à la pouponnière le confirmera.

Dès les débuts de son séjour à Saint-Claude, elle est alarmée "par les conditions si précaires de la petite enfance dans les milieux industriels". Il est vrai que les cheminées d'usines fumaient alors au milieu des quartiers populeux et que l'habitat était aussi insalubre qu'au XIXe siècle : réseau d'égoûts inachevé, adduction d'eau en projet seulement. Les affections pulmonaires et le rachitisme, déjà dénoncés au siècle précédent par le docteur GUICHARD, étaient encore largement répandus. L'idée de base consiste donc à soustraire le plus possible d'enfants aux "miasmes" de la cité pour leur assurer un bon départ dans la vie, tout au moins sur le plan physique.

**S**ur les conseils de Mademoiselle GILLIERON, directrice de l'hôpital, elle expose donc son projet à Henri PONARD qui, déjà convaincu de l'utilité sociale d'une telle oeuvre mais échaudé par l'expérience des crèches, décide de réaliser la Pouponnière dans le cadre de la Fédération des

coopératives et non de la ville dont il est maire. Les premiers sociétaires sont la Pharmacie Mutualiste et les Tourneries Ouvrières de Lavans.

Dès 1920, un domaine appartenant à la Fraternelle est mis à la disposition de Mlle. GUTKNECHT. Situé en haut du Parc des Avignonnets, il bénéficie de l'air pur et d'un bon ensoleillement ; de plus, une ferme toute proche assure l'approvisionnement en lait. Par contre, le bâtiment est peu confortable : les deux étages sont desservis par un escalier extérieur qui occasionnera de nombreuses chutes par temps humide et froid ; il faudra attendre 1936 pour que la Fraternelle installe une pompe hydraulique assurant une alimentation en eau régulière. On envisagera d'ailleurs vers 1930 une reconstruction complète des locaux. C'est pourtant dans ces conditions matérielles difficiles que Mlle. GUTKNECHT élèvera plus de 600 enfants de 1920 à 1941. Car la Pouponnière qui, à cette époque-là, répond mieux qu'une crèche à la demande des parents, va être un succès. Réservée au départ aux enfants des adhérents à la Fédération des coopératives, elle est reprise en 1926 par la municipalité socialiste et s'ouvre alors à tous les milieux. De 7 à l'ouverture en 1920, les effectifs s'élèvent très vite à 20 en 1923, pour osciller ensuite entre 25 et 35 pensionnaires. La crise économique des années 32 à 36 provoque un reflux car de nombreuses femmes, se retrouvant au chômage, gardent alors leurs enfants chez elles ; à l'opposé la guerre qui disloque les familles fait affluer les bébés venant parfois de très loin. Ainsi, à la fermeture en 1944, 18 enfants sur les 36 présents ne sont pas originaires de Saint-Claude et de ses environs immédiats. Ce qui motivera en partie la décision de fermeture prise alors par la municipalité qui ne voit plus dans cette institution qu'un gouffre financier.

### L'ECOLE DE NURSES 1927-1944

**D**epuis les commencements, en effet, le comité de la Pouponnière et particulièrement le député Arsène GROS et Aimé MONNERET, tous deux issus du mouvement coopératif, se débat contre les difficultés financières. "L'oeuvre", comme on dit alors, reçoit certes des subventions de l'Etat, du

département et surtout de la Caisse d'Epargne. Les tarifs des pensions versées par les parents vont être relevés plusieurs fois mais on doit les maintenir dans certaines limites pour ne pas exclure les plus modestes.

Pourtant, les sommes restant à la charge de la ville, qui s'est engagée à combler le déficit annuel, sont beaucoup trop élevées et il faut trouver d'autres sources de revenus. Dons, recettes de bals organisés par le Comité des Fêtes ou encore tombolas vont venir en déduction de cette charge financière.

Mais la meilleure idée est encore due à Mlle. GUTKNECHT qui fait adjoindre en 1927 à la Pouponnière une école de nurses comme elle en a vu fonctionner en Suisse. Les élèves nurses permettent en effet d'économiser du personnel rétribué et le prix de leur pension (120 F par mois en 1933) dégage un léger bénéfice. Les jeunes filles formées de cette manière -4 à 7 par an- viennent d'un peu partout, ce type d'école n'étant pas encore très répandu en France, et contribuent à

faire connaître la maison des Avignonnets bien au-delà de notre région.

### LA VIE QUOTIDIENNE A LA POUPONNIERE

**G**âce à Mlle. GUTKNECHT, l'établissement jouit pendant 20 ans d'une bonne réputation, le seul critère alors retenu étant la bonne santé des petits pensionnaires. La très faible mortalité est constamment mise en valeur dans les rapports moraux des administrateurs et même dans la presse. Ainsi un numéro de "L'Illustration économique et financière" de 1925 fait état d'un seul décès sur 131 enfants élevés en 5 ans, alors que la mortalité habituelle aurait été de 40% (25 à 30% selon d'autres sources) dans les "centres d'allaitement en commun".

Il semble que la Pouponnière était plus qu'un simple mode de garde ; elle représentait pour certains parents un recours face à l'état maladif ou chétif de leur enfant. On attribua en effet à Mlle. GUTKNECHT, dont la compétence médicale ne fut jamais contestée, le sauvetage de plusieurs cas difficiles

En-tête du prospectus diffusé en vue du recrutement d'élèves-nurses pour la Pouponnière (1933 - Archives municipales)

VILLE DE SAINT-CLAUDE (Jura)

## “ LA POUPONNIERE ”

École de Puériculture

Parc des Avignonnets -:- SAINT-CLAUDE

Téléphone : N° 62. Pouponnière

Télégr. : Pouponnière, St-Claude-sur-Bienne  
(exprès à payer)



qui nécessitaient une intervention rapide. Un médecin était bien attaché à l'établissement mais il fallait aller à pied le prévenir, le téléphone n'étant pas installé.

On avait évidemment la hantise des épidémies ; le moindre accès de diarrhée et de varicelle était contré en renvoyant les enfants chez eux. Le seul moment difficile fut une épidémie de coqueluche en 1931 et tout le personnel se signala alors par son dévouement au point d'entraîner le vote d'une gratification en conseil municipal.

**P**référant prévenir que guérir, la directrice veillait à bien nourrir les enfants selon les moyens de l'époque. Mlle.LORGE, qui travailla sous ses ordres à la fin des années 30, la décrit levée très tôt, barattant le lait de la ferme un peu gras pour les bébés et réservant la crème pour la soupe des plus grands. L'allaitement maternel, pourtant préconisé par les médecins, n'avait pas sa faveur car -influencée en cela par une idéologie qui sévit encore longtemps dans les écoles suisses- elle subordonnait tout à la peur des microbes.

Le milieu familial lui apparaissait particulièrement nocif car porteur de germes et les mères étaient encouragées à lui amener leur bébé dès la naissance pour, dit l'une d'elles, "qu'il ne prenne pas de mauvaises habitudes". On entendait par là le fait d'être pris dans les bras et d'occuper l'attention d'un adulte.

Le but recherché est de faire de la Pouponnière un véritable nid d'aigle ; la directrice, sorte d'ange gardien, veille aux portes malgré les prétentions des parents à s'approcher de leurs enfants. Le dimanche, jour de visite, les enfants sont revêtus de leurs beaux habits et exposés dans leur berceau ou derrière les grilles du parc. Les mères peuvent prendre les plus petits dans leurs bras mais, à partir du moment où ils acquièrent une meilleure connaissance des personnes, on le leur déconseille. Du reste, les hurlements des enfants, habitués à leurs gardiennes mais non à ces étrangers que sont leurs parents, suffisent à les décourager. Cela ne va pas sans amertume mais la satisfaction d'avoir un bébé bien portant et surtout bien joufflu l'emporte sur tout le

reste.

Le plus gros problème se pose lors du retour à la maison, à 3 ans. Pour certains enfants sensibles, ce fut au prix de semaines de pleurs ininterrompus. Passés les premiers mois, très difficiles de l'aveu même de Mlle.GUTKNECHT (cris, vomissements...), ils s'étaient en effet habitués à leur mode de vie en communauté même s'il marquera toute leur existence. La forte motivation du personnel, son dévouement et sa relative abondance -de 8 à 10 personnes en comptant la directrice, la cuisinière-lingère et les stagiaires pour 40 enfants au maximum- semblent avoir limité les effets du syndrome propre à ce mode "d'élevage" et bien étudié depuis.

Pendant leurs années passées à la Pouponnière, les enfants restent au berceau assez longtemps. Une sorte de plate-forme à roulettes, sur laquelle on place les lits, permet aux beaux jours une promenade collective jusqu'au solarium aménagé dans le parc des Avignonnets. Ils ont accès ensuite aux youpalas et aux parcs (réalisés avec des corniches récupérées sur de vieilles armoires...) avant de pouvoir marcher seuls. Pas d'autre matériel ni de jouet dans les inventaires retrouvés. On ne sait donc pas grand-chose sur leur développement et leurs activités, mais il est vrai que ce n'était pas dans les préoccupations de l'époque.



#### LES DERNIERES ANNEES DE LA POUPONNIERE

**M**ademoiselle GUTKNECHT exerça donc ses fonctions à la satisfaction générale. A la Croix du Mérite accordée par le roi de Grèce pour ses services dans les Balkans, vint s'ajouter la

Médaille d'Argent de l'Assistance Publique. Mais elle préférerait à ces décorations la reconnaissance de la population sanclaudienne. Aussi, ce fut avec déchirement qu'elle dut démissionner en 1942 après une sombre histoire de bons de rationnement.

Elle s'occupa alors de la Goutte de lait pendant quelques années où on la vit chaque jour, déjà âgée et malade, faire à pied le trajet de la ville à son appartement de la Pouponnière. Ayant pris sa retraite chez sa soeur à Genève, elle y mourut peu de temps après en 1947. Sa dernière volonté fut de voir ses cendres dispersées sur le lac Léman pour qu'elles retournent en France. Une plaque fut apposée à sa mémoire le 14 juillet 1949 dans le hall de la Maison de la Santé ; elle s'y trouve toujours.

**2**uant à la Pouponnière, les difficultés s'y multipliaient : succession de directrices, grandes variations des effectifs et par dessus tout, la rareté de l'approvisionnement due à la guerre. Les employées passent leur temps à faire la queue dans les magasins pour ne pas manquer les

arrivages de telle ou telle denrée. Pendant l'hiver 42-43, l'établissement ferme car il est impossible d'en assurer le chauffage par manque de charbon. L'hiver suivant, fin 1943, on procède à la fermeture définitive.

Le bâtiment est rendu à la Fraternelle qui le prête en 1946 à l'Association des Internés et Déportés : le Nid Fraternel des Avignonnets -c'est sa nouvelle appellation- accueille des orphelins de guerre repris en charge plus tard par l'appareil d'Etat. On parlera en 1948 de réouvrir la pouponnière et la municipalité se procure à cet effet le décret de 1945 qui règlemente ce type d'établissement. Mais la période connaît d'autres urgences et le projet est enterré.

La mise en nourrice et l'appel aux grands-parents resteront pendant longtemps encore l'unique mode de garde des enfants en bas âge... jusqu'en 1974, date de l'ouverture de la crèche municipale du Truchet.

Des vues de la Pouponnière se trouvent dans l'encart photographique p. 23.



#### LA FONTAINE DE VALFIN

Alleluiez à la fontaine du souvenir !  
 "Depuis des ans, sur la placette, elle murmure :  
 Comme soeur Anne, j'attends et ne vois rien venir.  
 Qu'importe que mon eau soit toujours aussi pure,  
 Ils n'en boiront jamais ! Foin de cette eau qui mouille,  
 Et qui rouille, et qui vous donne des grenouilles !  
 On trinque à tour de bras au pays de Valfin,  
 Mais avec le rosé, le rouge du Capucin.  
 On trinque en regrettant les festins d'autrefois :  
 Morilles et coucoumelles récoltées dans nos bois,  
 Truites de la Bienne plus ou moins braconnées,  
 Fameux civets de chats, bonne chèvre salée,  
 Fins goupils du Rivon piégés au casse-dos,  
 Ecrevisses du Loutre, blonds papets et quemeaux  
 Qu'on digère en buvant la liqueur de pelosses.  
 Maintenant, il faut bien vous faire une raison ;  
 Vous ne pourrez toujours tenir le carlaton.  
 Sur ces chers souvenirs, un bon coup de panosse,  
 Et, sans regrets, passez l'équipe. Bientôt  
 Sonnera l'heure, pour vous, de boire enfin mon eau."

Cause toujours, cause toujours, lui répond le Taillat,  
 Quand ton eau sera rouge, on en reparlera !

G.GAUTHIER

## FONTAINES DISPARUES

Le poème de G. GAUTHIER (page précédente) témoigne de l'attachement des villageois à leurs fontaines. Celles qui existent encore dans les communes rattachées aux XIXe et XXe siècles -Etables, Vaucluse, Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette et Valfin- ont fait l'objet d'un article paru dans "Le Progrès" du 27 juin 1988. Mais à Saint-Claude, l'histoire est tout autre...

Jusqu'à une époque récente, l'absence totale de fontaines à Saint-Claude ne manquait pas de frapper le visiteur. Dans une région aussi arrosée et riche en sources, le fait a de quoi étonner ! Les archives municipales nous en apprennent la raison.

Car il y avait autrefois de nombreuses fontaines dans toute la ville. Sans remonter à Saint Romain, installé au Vème siècle près de la source du Bugnon, on peut commencer leur histoire en 1799, date du grand incendie qui détruisit entre autres toutes les fontaines de bois et leurs tuyaux. Au nombre de 6, elles seront reconstruites en pierre entre 1804 et 1807 sur leur ancien emplacement : au Faubourg Marcel, rue Basse (la Poyat), Place de la Révolution (ou de l'Abbaye), au Marché, rue du Pré et aux Promenades. Elles sont alimentées par les sources de la Rochette, des Serves, puis plus tard des Combes (1830) et des Foules (vers 1860) au moyen de tuyaux de fonte, plus résistants au feu et à l'eau, mais aussi de poterie pour les sections extérieures à la ville.

Le XIXe siècle voit la multiplication rapide des fontaines, tant au centre ville que dans les nouveaux quartiers qui se créent petit à petit. Cette multiplication va de pair avec l'embellissement des bassins du centre dont les matériaux sont récupérés pour en édifier d'autres dans les endroits plus excentrés.

Ainsi, en 1839, l'ancienne fontaine de la place du Faubourg est remplacée par un bassin ovale de 5 m de long avec piédestal à deux tuyaux surmonté d'un "vase à la Médicis" ; ses matériaux sont alors transférés à la place des Serves et utilisés à la construction d'un petit bassin.

De même, en 1860, la fontaine de la place du Château est édifiée à partir des pierres qui formaient l'ancien bassin hexagonal de la place du Marché. Ce dernier est remplacé par une fontaine plus monumentale établie en bas des escaliers de la montée Saint-Romain et agrémentée de quatre chérubins.

Mais ceux qui les ont connues gardent sans doute le souvenir des plus jolies, qui étaient aussi les plus anciennes. La fontaine du Cygne, petit bassin rond à "côtes de melon" surmonté d'un cygne, qui trônait depuis 1830 sur la place du Coin, fut transférée en 1868 derrière la cathédrale et remplacée par un bassin plus grand avec un ange sur piédestal dont on ignore la provenance.

Quant à la fontaine d'Hébé sur les Promenades, elle devait son nom à la copie de la statue d'Hébé par Canova que l'on commanda en 1830 à un sculpteur parisien pour orner le grand bassin ovale qui venait d'être construit. C'est sur son emplacement que la Ville a installé en 1985 un bassin de bois surmonté d'un "totem" dû au sculpteur P. BOHM de Saint-Romain pour rappeler ce patrimoine disparu.

Car toutes les fontaines à jet continu ont été supprimées en 1926 par la municipalité Henri PONARD et leurs ornements vendus au plus offrant. On venait de terminer le captage des sources de Montbrillant et de parfaire l'adduction d'eau dans les principaux quartiers de la ville : les fontaines, devenues inutiles, risquaient en outre de perturber la distribution de l'eau potable aux robinets des appartements. On eut bien quelques velléités de préserver le Cygne ou Hébé, mais finalement, en juin 1927, tout avait été enlevé.

Il reste tout de même les lavoirs. L'un d'eux mérite le détour, celui de la Rochette. En 1833, M. GILLET, ancien militaire, ému de voir les femmes laver leur linge sous les intempéries, fit construire à ses frais un lavoir couvert dont il fit don à la commune. Son seul souhait fut de perpétuer le souvenir de son fils Charles mort prématurément ; c'est pourquoi on l'appela "Lavoir Saint-Charles". La source qui l'alimente -pour combien de temps encore ?- n'est autre que la fontaine du Bugnon, berceau de l'antique abbaye de Condat...

V. ROSSI



1-2 : la Pouponnière des Avignonnetts vers 1930



49 SAINT-CLAUDE. — Montée de Saint-Romain et les Ecoles. — LL.

3 : la fontaine de la montée Saint-Romain, dite aussi fontaine "des Quatre-canon"



4 : la fontaine d'Hébé sur les Promenades du Pré

SANT-CLAUDE (Jura). — Effet de Neige. — Avenue de Belfort  
Classe G. Maitre, nat. — St-Claude (Jura)

# LE TRAVAIL à Saint Claude

Conférence de M. Daniel VUILLERMOZ, cadre de l'A.N.P.E., devant les Amis du Vieux Saint-Claude le 7 juin 1988.

R eportons-nous vers 425 au moment où Romain quitte sa bourgade gallo-romaine d'Izernore pour s'établir à Condat. C'est là, qu'il sera rejoint peu après par son frère Lupicin. D'autres, encore, viendront au confluent de la Bienne et du Tacon pour y construire leurs huttes et vivre du travail de leurs mains. Une raison importante qui explique le peuplement des régions de montagne tient à la sécurité. Il fallait se protéger des barbares et, en montagne, il était plus facile de se cacher ou de se défendre.

La première activité que l'on pourrait imaginer serait le défrichage, ensuite la construction d'habitations et, pour survivre, la chasse, la pêche et le labourage. En fait, je pense que Romain et Lupicin se sont installés à Condat pour exercer un ministère d'accueil et d'évangélisation auprès des voyageurs qui longeaient la vallée avant de franchir la montagne par Trébayard et la combe de Tressus en direction de l'Helvétie et des régions de l'Est. Ils avaient sans doute à cœur de faire connaître la Bonne Nouvelle...

Peu à peu, la communauté se développe et s'organise, elle essaime dans les régions proches, à Lauconne (Saint-Lupicin), à Saint-Romain et plus loin au cours des Vème et VIème siècles.

## LA REGLE BENEDICTINE

C'est Saint Oyénd (mort vers 510) qui mit au point la règle de la communauté de Condat\*\*. L'éclat qu'il donna au monastère lui valut une grande notoriété. C'est par fidélité à la parole de Saint Benoît que dès le début, les moines fixés dans la terre

\*\* Au sujet des débuts de l'abbaye et des règles monastiques, voir la conférence de l'abbé CAPT dans le Bulletin n°11.

de Saint-Claude ont travaillé de leurs mains pour trouver leur nourriture. En fait, la règle de Saint Benoît, après celle du Tarnate, s'inspirait de Saint Paul qui avait déclaré : "Celui qui ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus."

Ils édifièrent eux mêmes les premières celles, ces petites cabanes en bois travaillées avec tout le soin de leur austérité. D'après Grégoire de Tours, les premiers moines abattent les forêts et les transforment en champs cultivés. On parlera de granges monastiques utilisées par les moines éleveurs ou laboureurs détachés du monastère. Il faut citer les granges d'Etables, de Villard, d'Etain (à Septmoncel), Cinquétral...

En 1950 on fêtait avec éclat le 15ème centenaire de Saint-Claude et l'on rappelait avec raison que les origines d'une agglomération en un certain lieu ont toujours une cause : la présence d'un carrefour ou d'une position forte ou encore l'eau avec des possibilités de culture et de travail. Saint-Claude est né de l'abbaye comme Luxeuil et Lure en Franche-Comté. Les origines des industries du Haut-Jura se confondent avec celles de l'abbaye et de la ville.

## MOINES ARTISANS

Aux environs de 500 apparaît le premier tourneur : il deviendra leur patron. Il s'appelait VIVENTIOLE et était originaire de Lyon. Instruit par la renommée des merveilles que la vie religieuse opérait, il vint se fixer parmi les disciples de Romain et Lupicin. Que tournait Saint Viventiole sur son tour à pied ? Probablement des objets de piété - sûrement pas des chapelets dont l'usage ne s'est répandu qu'après 1090- mais aussi et surtout toutes sortes d'objets usuels tels que les montants de fauteuil. L'histoire rapporte qu'il offrit à Avit, archevêque de Vienne, un fauteuil en bois fabriqué de ses mains. C'est à cette époque que toute une industrie du

meuble se développa, généralement pour des usages communs.

Au XI<sup>e</sup> siècle, s'épanouit l'oeuvre des moines sous la direction de Manon le Vénérable, mort en 892, "l'un des plus grands hommes qui aient habité nos montagnes", dira Dom Benoît. Manon, cet homme de grande culture, enrichit le monastère de précieux manuscrits : entre autres, une Bible recopiée et décorée dès le IX<sup>e</sup> s. et achevée un siècle plus tard, l'Évangélaire de Saint Lupicin aux 6000 lettres d'or... Cet art témoigne de la ferveur et du travail des moines.

#### LA VILLE SE DEVELOPPE

**L**e culte des reliques n'ayant été admis qu'après l'an 787, c'est donc après la découverte du corps de Saint Claude, entier et sans corruption, vers 1160 que se développa le pèlerinage. Et Saint Claude, mort en 695, fut l'objet d'une grande vénération. Dès cette époque, des foules furent attirées vers notre cité qui s'enrichit ; la terre de Saint-Claude fut l'une des plus riches de Franche-Comté. Cette opulence fut du reste la cause de certains excès ; le relâchement des moeurs que l'on connut par la suite dans l'abbaye peut être cité, de même que le servage qui dura bien plus tard qu'en d'autres régions.

Si les causes du développement de la ville semblent bien établies, il existe une controverse sur sa localisation. Dom Benoît pense que la première implantation laïque aurait eu lieu au Faubourg des Moulins au VI<sup>e</sup> s., à la suite d'une décision de Saint Olympe le 6<sup>e</sup> abbé de Condat. D'après le chanoine B. SECRET, les présomptions d'ancienneté sont en faveur du Plan du Moulin. Que les premiers habitants, comme les moines, aient eu très vite besoin d'artisans et surtout de cet artisan qu'est le meunier peut expliquer la construction d'un moulin sur la rive gauche du Tacon, sous la place Louis XI actuelle. Jusqu'à présent, aucune fouille n'est venue confirmer ou infirmer ces présomptions. Il est permis de penser que c'est lorsque le nombre des artisans s'accrut qu'ils obtinrent une concession dans le lieu de Condat.

Comme dans toutes les villes anciennes, il était nécessaire de trouver à Condat tous les artisans utiles à la population : du forgeron au

tailleur de pierres, le menuisier-charpentier, l'ébéniste, les tanneurs, les cordonniers et sabotiers, les potiers, les bourreliers, les maçons et les peintres... On peut ajouter encore la fileuse et le tisserand, le sculpteur...

#### REFLEXION SUR LE TRAVAIL

**D**ans notre Haut-Jura comme dans le monde en général, les hommes ne travaillent plus aujourd'hui comme ils travaillaient au début de l'abbaye par exemple. Dans l'évolution du travail humain, on distingue deux grandes périodes qui dépendent des découvertes techniques successives : l'ère de l'outil et l'ère de la machine. On pourrait en citer une troisième, l'ère de la robotique.

1<sup>o</sup> L'ère de l'outil ou comment travaillait-on dans le passé, depuis le début de l'histoire jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle ? Pendant une très longue période le travail de l'homme dépend de sa force musculaire. Quelle force il fallait pour élever des blocs de pierre taillée au sommet des murs de notre cathédrale ! Même avec un tremplin... Le travail agricole avec le fermage et les journaliers occupait une importante partie des populations. Le travail artisanal et la naissance des corporations occupera une autre partie des habitants des villes et des campagnes.

2<sup>o</sup> Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, l'avènement de la machine a transformé brutalement les conditions matérielles dans lesquelles le travail s'est effectué jusqu'alors. Pour situer dans le temps, on peut dire que du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle à St-Oyan, la principale activité économique a été liée au pèlerinage, l'un des plus importants pour cette période. Une remarque : au moment où notre cathédrale a été terminée, les clous destinés au toit ont été achetés à Genève. C'est sans doute par la suite qu'il a été décidé de fabriquer des clous dans la région de Saint-Claude.

En détournant des foules du pèlerinage, la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle donna un premier coup au prestige de Saint-Claude. Il faut signaler que l'on assiste aussi à un refroidissement de la vie monastique : les austères vertus sont abandonnées, les moines ne respectent plus la règle.

La guerre, telle la guerre de 10 ans (1632-1642) et surtout les épi-

démies de peste réduisent la population. Des villages entiers disparaissent, comme Longchaumois. Un siècle plus tard, une entreprise importante peut être citée : la tréfilerie des Combes qui faisait vivre 200 familles avant la Révolution et était administrée par le grand-père de LAMARTINE. Le feu la détruisit en 1773. A la même époque, il faut signaler l'apparition de filatures et d'ateliers de teinture. On cultivait le safran dans la région de St-Claude.

Pour connaître la vie professionnelle dans notre cité à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, un document intéressant se trouve aux archives municipales. Il contient une liste des professions sinistrées au moment de l'incendie de 1799. On note : 56 marchands, 11 négociants, 1 marchand de tabac, 34 aubergistes, 9 boulangers, 9 marchands de blé, 3 pâtisseries, 4 bouchers, 3 épiciers, 4 marchands de vin, 3 meuniers, 29 cordonniers, 12 marchands drapiers, 7 tailleurs ou tailleuses, 3 tisseurs ou teinturiers, 12 tanneurs.

Pour le bâtiment : 11 charpentiers, 7 serruriers, 5 cloutiers, 8 menuisiers, 5 maçons, 5 charrons et ferblantiers.

Pour l'artisanat : 153 tourneurs, 2 lapidaires, 2 fabricants de vernis, 4 fileuses de lin ou de coton.

Pour les métiers divers : 6 perreux, 2 armuriers et couteliers, 2 tonneliers, 2 voituriers, 12 horlogers (dont JANVIER père et fils), 2 luthiers, 1 imprimeur, 120 servants ou domestiques, 5 soeurs infirmières.

Citons encore pour les professions libérales : 7 notaires, 5 huissiers, 1 juge de paix, 1 garde-forestier, 1 crieur public, 1 enterreur et fontainier, 1 concierge de prison, 7 gendarmes, 1 apothicaire, 3 chirurgiens, 1 médecin et postier... La liste n'est pas complète ; elle correspond à une population de 3659 habitants.

**D**epuis le 19<sup>e</sup> siècle, l'avènement de la machine a transformé brutalement cette situation. Saint-Claude ne connut pourtant pas les conditions de travail qu'on déplorait dans les grandes fabriques et dans les mines. En témoigne le contrat d'apprentissage et de travail affiché à l'exposition des tabatières de décembre 1987. Il était passé devant le notaire J.B. PERRET et concernait Jean François Marie TABAR,

apprenti, et Claude Antoine MICHAUD, maître-tourneur.

Il y a quelques années, Morez fêtait son 2<sup>e</sup> centenaire : née du regroupement d'une partie de plusieurs communes, elle est devenue le siège d'une des industries les plus florissantes, celle de la lunetterie. Héritière des clouteries et des tréfileries -les premières montures étaient fabriquées en fil de fer soudé, limé et rivé- cette industrie fait de Morez le premier centre lunetier français.

Pour Saint-Claude, sous la Révolution, la tournerie reste l'activité essentielle. Le travail artisanal était souvent à cette époque un travail d'appoint pour les cultivateurs. L'apparition de la force hydraulique provoquera un grand changement et, avec ses rivières, la ville bénéficie d'une situation privilégiée. Elle sera d'ailleurs l'une des premières de la région à être électrifiée en 1892.

Trois industries ont marqué particulièrement le 19<sup>e</sup> siècle à St-Claude. La première était déjà présente en 1750 où quelques artisans fabriquaient avec doigté et dextérité des pipes en essences locales : buis, cerisier, noyer ou hêtre, faciles à travailler mais peu résistantes à la chaleur. En 1856, un Sanclaudien découvre les propriétés de l'Erica arborea, une plante difficile à travailler, mais dont la racine forme un bulbe d'un bois veiné qui fera d'excellents fourreaux de pipes. L'industrie occupera jusqu'à plus de 4000 salariés au début du siècle. A titre indicatif, il fallait pour 10 ébaucheurs : 6 râpeurs, 6 réparateurs, 10 mastiqueuses, 7 monteuses, 4 "à la couleur", 30 polisseuses, 10 éclaircisseuses, 5 choisseuses et 7 au magasin.

**L**a deuxième industrie à citer (à moins que ce ne soit la première), c'est le lapidaire. Tout au début du 19<sup>e</sup> siècle, on taillait des pierres fausses ; depuis 1822, les pierres fines et les pierres précieuses sont taillées dans le Haut-Jura avec comme centre Septmoncel. En 1835, 675 lapidaires travaillent déjà dans l'arrondissement de Saint-Claude. Cette industrie se révéla dynamique et sut s'adapter à la mode et aux crises

économiques jusqu'en 1907 où une crise grave entraîne le déclin des pierres fines. Le travail de la pierre synthétique (pas une pierre fausse mais une pierre reconstituée ou fabriquée selon la méthode de Verneuil) donnera beaucoup de ressources aux cultivateurs du Haut-Jura en travail d'appoint.

Troisième industrie : la taille du diamant. C'est en 1877 que cette industrie s'installe dans le Haut-Jura, peut être à la suite d'une crise dans l'industrie lapidaire. Son développement est rapide : 2500 ouvriers au début du siècle et des salaires à rendre jaloux tous les autres. A la veille de la guerre de 1914-18, un diamantaire gagnait souvent plus du double d'un ouvrier pipier. On raconte même que quand un diamantaire allait au théâtre à Paris, il prenait une place pour lui et une pour son chapeau...

Malheureusement, la crise du 24 octobre 1929 arrivera comme une bombe dans notre Haut-Jura. Avec l'effondrement de la bourse de New-York, 60 communes de chez nous sont touchées. Les difficultés commencent pour les 5000 ouvriers lapidaires et les 1600 diamantaires. Une semaine après, des ateliers ferment. Les pipiers sont touchés également. En 1930, le fonds

Dessin D.VUILLERMOZ



municipal pour soutenir les sans-travail ne reçoit plus les subventions de l'Etat. A la suite de la crise, on assiste à des départs de la ville :

1926	13947 habitants
1931	13436 habitants
1936	11381 habitants

**M**algré ses difficultés, et peut être en raison de son passé, la terre de Saint-Claude a toujours été une terre d'accueil. Des étrangers sont venus nombreux pour y travailler, tels les Italiens, venus à pied par le Simplon, pour travailler comme bûcherons dans la montagne ou pour préparer la charbonnette. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ils viendront aussi pour travailler à la construction de la ligne Saint-Claude-Morez qui sera inaugurée le 13 octobre 1912. Conditions de travail dures aussi pour les enfants savoyards qui étaient employés chez les ramoneurs et qui circulaient dans nos montagnes.

A propos des étrangers, Bernard STASI a écrit un livre "Les migrants, une chance pour la France". Ont-ils été une chance pour St-Claude ? Certainement si l'on considère tout ce que les Italiens et d'autres ont apporté. L'ancien ministre Charles PASQUA dira en commentant le livre de STASI : "Les étrangers ont été une chance pour la France". A chacun d'apprécier...

Dessin D.VUILLERMOZ pour "Le Courrier"  
LE TRAVAIL DU DIAMANT

## L'ancien palais abbatial

NOTICE HISTORIQUE SUR L'IMMEUBLE ACTUEL 3 PLACE DE L'ABBAYE  
par l'abbé POUILLARD



**C**et immeuble fut d'abord "palais abbatial" jusqu'en 1743 pour devenir "palais ou maison épiscopal(e)" de 1743 à 1802, et depuis une maison particulière. Le perron de pierre à deux rangées d'escaliers, chacune de 10 marches, semble bien antérieur à la maison, vu les deux grosses bornes qui l'encadrent : il serait du X<sup>ve</sup> siècle, contemporain de la cathédrale. La maison aurait été reconstruite plus tard, comme semble l'attester le portail d'entrée avec ses fines sculptures. Ce perron constitue un vestige précieux de l'Abbaye de Saint-Claude sur cette place.

Le palais abbatial comportait les trois immeubles actuels suivants : au centre, l'immeuble n°3 avec son perron d'accès ; côté est, l'immeuble n°2 avec son escalier de 11 marches parallèle à la façade ; côté ouest, ou côté place de la Halle, l'immeuble n°4 avec un escalier symétrique. Le rez-de-chaussée de tout cet ensemble est donc percé du portail central d'entrée, de deux portes latérales et de 10 fenêtres,

celles-ci sur un même niveau, faisant à l'époque une très large résidence abbatiale. C'est par la suite, après 1802, au départ de l'évêque MOÏSE, que ce palais fut vendu en 3 immeubles aujourd'hui distincts. Le palais abbatial n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée surélevé, comme l'actuel immeuble n°4 ; vers 1895, un 2<sup>ème</sup> étage fut ajouté aux immeubles n°2 et 3 avec, pour le n°3, un balcon métallique disgracieux.

Toute la toiture du n°3 -charpente en sapin du Jura et couverture en tuiles brunies dans la masse- a été refaite en 1963 ; en 1981, le ravalement de la façade a été conduit selon les directives de l'Architecte des Bâtiments de France à Lons-le-Saunier. Le sous-sol important et très ancien (X<sup>ve</sup> siècle) renferme la grande cuisine du palais abbatial, un chapelle avec fresques et des caves comportant des pierres tombales gravées en écriture gothique, provenant de l'ancien cimetière jouxtant ce palais\* et actuellement en nature de jardin.

## LA RESIDENCE DES ABBES ET DES GRANDS PRIEURS

Le palais abbatial a été la résidence des abbés jusqu'en 1510\*\*. Avec Pierre de la Baume, abbé de 1510 à 1526, ce fut le début de la liste des abbés commendataires ne résidant plus à Saint-Claude. Pierre de la Baume était aussi évêque de Genève, archevêque de Besançon et cardinal. Ces abbés commendataires faisaient de rares visites à Saint-Claude. La venue de César d'Estrées le 12 septembre 1699 est relatée ainsi par l'historien PERNIER :

"A son arrivée dans la ville, il trouva ses armes sur la porte du pont Marcel... Il y eut le soir des feux d'artifice, des illuminations et toutes sortes de réjouissances. Il fut mettre pied à terre devant le palais abbatial où il était attendu par le corps du chapitre qui le reçut en manteaux longs et le conduisit dans ses appartements qu'il trouva meublés magnifiquement."

Il y resta seize jours, repartant par le Grandvaux le 29 septembre 1699\*\*\*

Le palais abbatial, déserté par les abbés à partir de 1510, devint alors la résidence du grand prieur qui remplaçait l'abbé à la tête de l'abbaye.

## RESIDENCE DES EVEQUES 1743-1802

Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, les religieux vivaient en séculiers et la règle de Saint Benoît était tombée en désuétude ; la vie commune ayant cessé, chacun eut sa maison particulière. Aussi le pape Benoît XIV prononça-t-il la sécularisation de l'abbaye le 22 juin 1742 en créant le premier diocèse. Le palais abbatial devint palais épiscopal en 1743 avec son premier évêque MEALLET DE FARGUES ; son successeur Mgr. de CHABOT, y résida de 1785 à son départ précipité le 10 février 1791 à deux heures du matin, pour se réfugier en Suisse par des chemins détournés et pleins de neige.

Saint-Claude connut alors un évêque constitutionnel : il s'agit de François-Xavier MOISE\*\*\*\*. Né aux Gras, près de Morteau, le 12 décembre 1742 et professeur de théologie à Dole, il fut élu évêque du Jura le 27 mars 1791, à la quasi-unanimité, suite au refus de l'abbé GUILLOT, curé d'Orchamps-Vennes. Le diocèse de Saint-Claude avait en effet été étendu en 1790 au département du Jura. Le 28 mars, MOISE, arrivé de Dole à Lons-le-Saunier, accepte sa nomination et le 30 mars est proclamé officiellement évêque en l'église Saint-Désiré "devant le peuple et le

clergé". Il sera sacré évêque à Paris en la chapelle de l'Oratoire le 10 avril 1791 et, pour sa première visite à Saint-Claude, arrivera le samedi 14 mai au soir.

A son entrée dans la ville, il fut conduit à la maison commune et ramené ensuite au Séminaire diocésain, joignant la chapelle des Carmes, où il résida huit jours. Après son installation à la cathédrale, le dimanche 15 mai, il reprit la route de Dole où l'appelaient jusqu'à la fin de l'année scolaire ses fonctions de professeur de théologie.

Dans les premiers jours de septembre, il était de retour à Saint-Claude. Dans de nombreuses lettres, il parlera de sa résidence ; en voici d'intéressants extraits :

"Je crois que c'est au district à me faire jouir de la maison qui m'est destinée. Jusqu'à présent, il ne m'a encor fait jouir que d'une partie. La bibliothèque est encor embarrassée par des livres de M.de CHABOT, ce qui fait que je ne peux pas encor débarrasser mes livres, quoique j'aie besoin de m'en servir. Il y a encor d'autres chambres embarrassées par des meubles de M.de CHABOT et d'autres encor où se trouvent des meubles appartenant, dit-on, à des grands vicaires. Tout cela fait venir de prétendus gardiens ou des argus chez moi et cela ne m'amuse pas. Après bien des démarches, j'ai enfin présenté une pétition au district. On ne m'a pas encor répondu."

Maurice PERROD ajoute ce commentaire :

"La question du logement épiscopal, effleurée dans cette lettre, n'en tenait pas moins fort au cœur de MOISE. L'évêché était sur la place même de la cathédrale... La maison n'a pas changé d'aspect extérieurement ; à l'intérieur, la distribution a été modifiée à diverses époques depuis 1802 ; on y trouve encore cependant la grande pièce du premier étage, dont la porte-fenêtre ouvre sur un balcon dominant de plus de 50 mètres la vallée étroite au fond de laquelle bruissent sans repos les eaux rapides du Tacon.

Mais toutes les chambres n'étaient pas libres. Mgr. de CHABOT, pressé de prendre la fuite, avait dû abandonner ses meubles et la plus

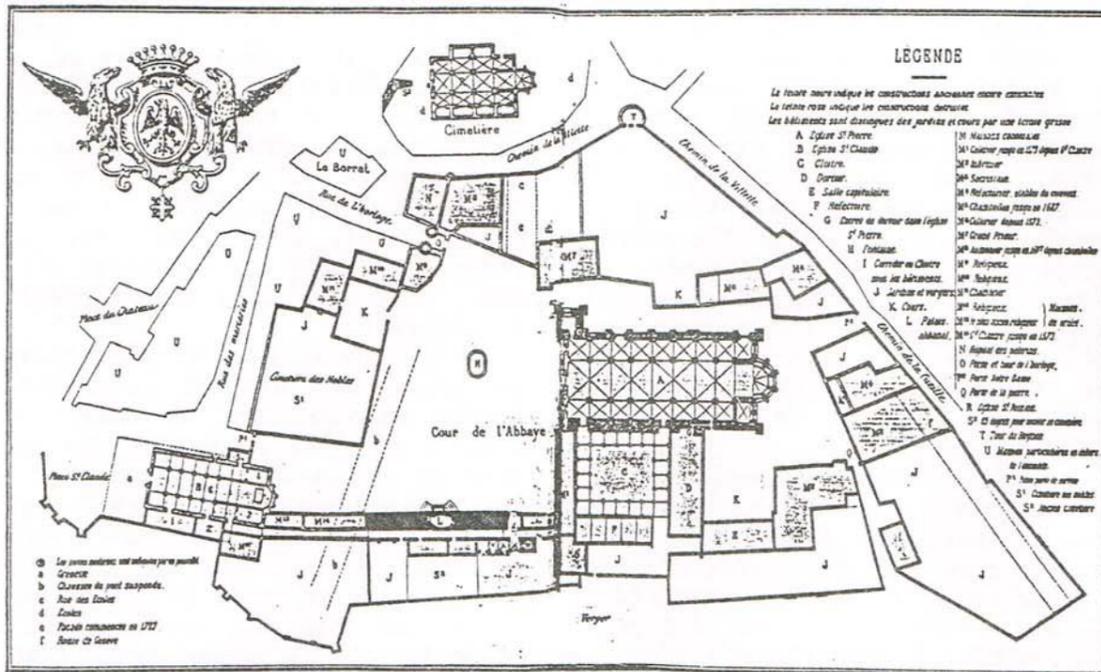
grande part de tout ce qui lui appartenait. Pour pouvoir emporter un peu d'argent, et peut être aussi pour essayer de conserver quelques choses malgré la confiscation probable, il avait vendu le tout à l'un de ses domestiques et l'administration de Saint-Claude, passant outre la réclamation de ce domestique, avait fait mettre les scellés sur les portes de quelques chambres."

Le Directoire du Jura, dans sa séance du 14 octobre 1791, décida que "les meubles de CHABOT seront transportés dans une maison louée à cet effet et que la maison épiscopale restera tout entière à MOISE." Plus tard, MOISE conservera cette maison épiscopale, mais en paiera le loyer qui sera de 800 f. Soit impossibilité réelle, soit mauvaise volonté de la municipalité de Saint-Claude qui déclara n'avoir pu trouver de local convenable, la décision du Directoire n'eut pas de suite et vainement MOISE réclama quelques jours plus tard :

"Les meubles de M.de CHABOT ou de ses gens, car on n'y voit goutte, embarrassent toujours une grande partie de la maison épiscopale. Le district n'a rien fait. Il est d'une lenteur que j'explique ou que je n'explique pas : ces raisons sur lesquelles il paraît se fonder sont au-dessus de ma portée. Ce n'est que d'avant-hier qu'on m'a fait la reprise des papiers du secrétariat dévalisé ; encor faut-il remercier la municipalité qu'on a bien voulu commettre pour faire l'ouvrage, commission qu'il n'a pas été facile d'obtenir." (lettre du 6 décembre 1791 à EBRARD)

L'histoire n'a pas retenu la date exacte où MOISE ait pu obtenir satisfaction...

En 1794, les événements vont se retourner contre lui ; en face de l'administration de LEJEUNE et de ses fureurs iconoclastes, il refusa de se soumettre aux cultes révolutionnaires de la Déesse Raison et de l'Etre Suprême. Il fut arrêté dans sa maison épiscopale le 14 mars 1794 et transféré à la prison de Lons-le-Saunier ; il y donna sa démission d'évêque du Jura le 27 mars et fut emprisonné à Besançon.



Libéré en septembre 1794, il reviendra à Saint-Claude le 31 août 1795, reprenant son ministère sous la protection de la loi et retrouvant sa maison épiscopale, la liberté des cultes ayant été proclamée en février 1795. Elu archevêque de Besançon en 1797, il refusa : "Comme évêque du Jura, je ne suis plus à moi : je suis aux fidèles de ce diocèse, c'est pour eux que je suis pasteur." Le diocèse de Saint-Claude ayant été supprimé par le Concordat de 1801, MOISE donna sa démission le 12 octobre 1801, "impuissant à diriger la marche des choses, réduit à la subir", dira Maurice PERROD.

Il quitta définitivement Saint-Claude et sa maison épiscopale fin 1801 ou début 1802, emportant meubles et bibliothèque, et se retira aux Gras, son village natal. Dans une lettre datée du 14 août 1804, il écrira :

"J'ai le projet d'acheter une maison à Morteau ou à Poligny, pour y ranger ma bibliothèque et enfin me mettre à travailler... Je suis tenté de me fixer à Paris, mais ma bibliothèque, je ne pourrais pas l'y faire conduire et sans bibliothèque, je suis comme un bûcheron qui n'a point de hache!"

En 1806, il achète à Morteau une maison qu'il convoitait depuis longtemps, au n°26 de la rue de la Chaussée, près de l'église. "Il vivait au sein d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie qui faisait ses délices et qu'il avait amenée avec lui de Saint-Claude." (M. PERROD). Il meurt à Morteau le 7 février 1813 et fut enterré au cimetière des Gras ; sa tombe, près de la porte latérale de l'église se signale par une importante inscription. Une partie de sa bibliothèque est entrée dans le fonds de la Bibliothèque pu-

blique de Besançon, ainsi que plusieurs de ses manuscrits.

L'histoire aura retenu en détail, grâce à ses lettres, le séjour de l'évêque MOISE à Saint-Claude, de 1791 à 1802, dans cette maison qu'il aimait appeler sa "maison épiscopale".

#### UNE RESIDENCE PARTICULIERE : 1802 A NOS JOURS

Cette maison fut donc vendue au début du XIXe siècle ; la recherche des différents propriétaires dans les minutes notariales n'a pas été faite. Mais au début du XXe siècle, le n°3 était partagé en deux et avait donc deux propriétaires différents. Avant le 29 mars 1903, le propriétaire de la plus grande partie -côté ouest ou place de la Halle- était Mme Louise Clémentine GRANDCLEMENT, veuve de M. Paul Théodore DALLOZ de Grilly (Ain) ; elle la vend par adjudication le 29 mars 1903 à Mme Lucie FERREY, veuve de M. Claude Marie NAVAND de St-Claude. Avant le 23 mai 1906, le propriétaire de l'autre partie -côté est- était Mme Claire Augustine BRIAND, veuve de M. Charles François JEANTET, de St-Claude ; elle la vend en rente viagère le 23 mai 1906 à Mme Vve FERREZ. Ainsi, cette maison, naguère partagée en deux, fut rassemblée sous un seul nom. Le 24 avril 1920, Mme Vve FERREZ donne cette maison, à titre de partage anticipé, à ses deux filles : Mlles Anne-Marie et Marie Louise NAVAND. Celles-ci l'ont vendue le 6 mai 1952 au "Syndicat ecclésiastique du Jura" dont le siège est à l'Evêché à Lons-le-Saunier.

Il serait dommage que le perron de cette maison, seul vestige de l'abbaye sur cette place, disparaisse ; des démarches ont du reste été entreprises pour sa restauration.

Note de l'auteur : Outre les ouvrages cités, on a consulté :

"Histoire du diocèse de Saint-Claude" par l'abbé Pierre LACROIX  
Collection : Histoire des diocèses de France, 1977.

\*\*\*\*\*

#### A PARAITRE EN 1989

1° Un tiré à part du présent bulletin consacré à la conférence de Roland JANOD, fruit de recherches minutieuses et intitulé : "De la carrière de Chassal à la marbrerie de Molinges ou la naissance de la prolétarisation dans la basse vallée de la Bienne" (30 p., cartes ; parution mai 1989).

2° Un numéro spécial sur la Révolution de 1789 à Saint-Claude et dans le Haut-Jura avec des articles inédits de MM. BERGERET et MAUREL, professeurs d'histoire, R. JANOD, E. FEBVET, A. DELORT... : parution prévue à l'automne 1989.

## Romuald Vuillermoz, avocat, bagnard ... et maire d'Alger

LES TRIBULATIONS D'UN JURASSIEN PEU CONNU  
par Jean-Louis REFFAY

Nous ferons commencer notre histoire le 29 avril 1827, le jour où le dey Hussein administra un malheureux coup d'éventail au consul de France Delval. Ceci n'était en réalité que l'aboutissement d'une longue querelle entre les deux pays et constitua le prétexte officiel de la conquête de l'Algérie par la France.

La période qui va suivre (1827-1870) tire son importance de la rencontre des divers éléments des sociétés algériennes et françaises, au début de la colonisation. Elle met aux prises les civils, colons et fonctionnaires, les officiers, combattants et administrateurs, et les résistants indigènes, chefs de grandes familles et marabouts.

Les officiers subordonnent tout à leur appétit de terres et vouent une haine farouche aux militaires qui le contrarient ; les officiers pratiquent avec fougue une guerre périlleuse, propice à l'avancement et pas toujours nécessaire. Ils administrent surtout dans les bureaux arabes, selon un paternalisme autoritaire, parfois impitoyable, mais que les Algériens supportent mieux que l'arbitraire des civils.

Tout au long de cette période, le peuplement de l'Algérie a été une longue suite d'échecs malheureux causés par les tergiversations des différents gouvernements et l'absence d'une réelle politique coloniale. Napoléon III porta assez peu d'intérêt à l'Algérie jusqu'en 1860, qu'il considérait comme "un boulet aux pieds de la France". Affecté par le plébiscite de 1851, il tenait la colonie pour une terre de républicanisme et de socialisme, tout juste bonne à recueillir les éléments dangereux de la métropole ; l'Algérie devint en quelque sorte le relais de la

Guyane.

La transportation qui frappa les insurgés de juin 1848 et les opposants à l'Empire aurait concerné 6258 condamnés, classés en "Algérie-plus", soumis aux rigueurs des pénitenciers militaires, et en "Algérie-moins", groupés en escouades de vingt hommes travaillant au défrichement des terres et à l'aménagement des villages de colonisation ; certains même de ces Algérie-moins obtinrent l'autorisation de fonder des exploitations pour leur propre compte.

L'amnistie de 1859 permit à 5465 transportés de rentrer en France. Compte-tenu des morts et des évadés, il en resta environ 250 en Algérie. Noyés dans la masse des 16000 Européens, ils agirent comme un levain, car ils apportaient à la population ce dont elle avait le plus besoin : la connaissance du droit, l'usage de la parole et de la plume. Fidèles à leur idéal démocratique, ils se firent les défenseurs de l'assimilation des Français d'Algérie à ceux de la métropole.

C'est lors du plébiscite du 8 mai 1870 que des déportés, parmi lesquels l'avocat VUILLERMOZ, prirent une part active à la campagne en faveur des "non", mais c'est surtout lors de l'avènement de la 3ème République et en particulier lors de l'élaboration des comités qu'il se lança à nouveau dans la politique militante. La proclamation de la République, le 4 septembre 1870, fut marquée en Algérie par des manifestations analogues à celles qui se déroulaient partout ailleurs. Cependant quelques républicains chevronnés créèrent dès le 5 septembre un comité républicain qui prit aussitôt un caractère officiel du fait que Paris ordonna aux autorités militaires de se

concerter avec lui.

Parmi les personnes "remuantes" qui le composaient, figurait notre ancien transporté, avocat disert, qui préférait au prétoire le piano et la culture des roses : Romuald VUILLERMOZ\* dont les circonstances allaient faire le chef de l'opposition. Son père avait été procureur du Roi à Lons-le-Saunier ; le jeune Romuald mena une vie dissipée, courant les femmes et faisant des dettes, ce qui ne l'empêchait pas de professer des idées démocratiques et de devenir, selon le jugement du Parquet, "l'âme du parti républicain avancé" où il se faisait remarquer "par son sang-froid, son audace et sa facilité d'élocution".

Pour avoir joué un rôle actif au cours de la Révolution de 1848 et organisé en décembre de la même année la marche des insurgés de Poligny et des environs sur Lons-le-Saunier, il fut condamné à 10 ans de Cayenne avec la note suivante : "Très dangereux, meneur actif et intelligent, avocat d'un rare mérite, son attitude en prison a été détestable".

Cayenne fut remplacée, peut être à cause des relations familiales, en "Algérie-plus". En 1852, l'administration lui permit de ne plus être interné mais de vivre à Cheragas, aux portes d'Alger. Il obtint ensuite l'autorisation de s'installer à Alger, assurant qu'il ne s'occupait "en aucune façon de politique" mais sollicita sans succès sa grâce auprès de l'Empereur à qui il promettait "de ne jamais faire

partie d'aucune association secrète, de respecter les lois et de ne jamais troubler l'ordre public". Le gouvernement lui accorda seulement en 1856 la commutation officielle de sa peine "Algérie-plus" en un internement dans une ville, puis l'amnistie complète en 1859. Il demeura donc à Alger où il plaida notamment pour les journalistes poursuivis par le gouvernement et devint Bâtonnier de l'Ordre.

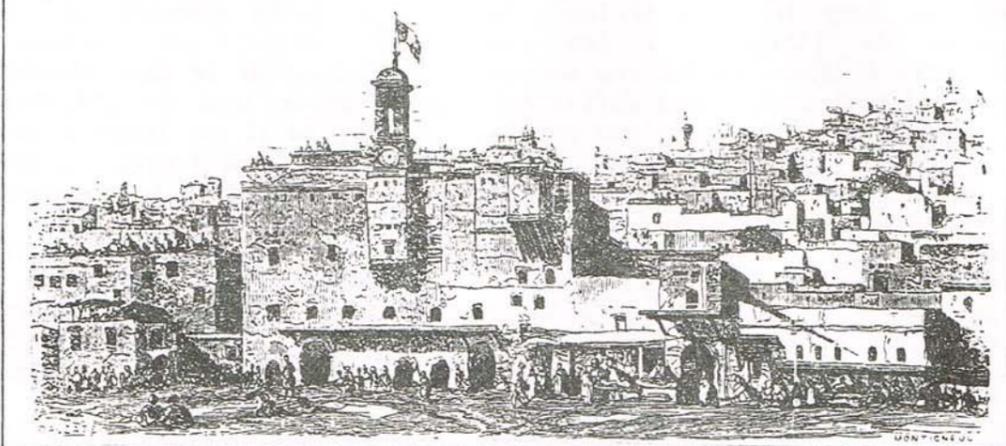
C'est dans cette ville qu'il apprit la proclamation de la République. Les comités, créés à l'instigation des démocrates, organisèrent des délégations pour informer le gouvernement provisoire, installé à Tours, et surveiller l'application de la politique républicaine, surtout dans l'armée. Les colons exigèrent des élections qui permettraient d'éliminer le personnel impérial ; celles-ci eurent lieu le 9 octobre 1870. Alger donna la majorité aux comités de défense et la majorité des suffrages alla à VUILLERMOZ qui fut élu maire ; l'élection du conseil municipal fut une consécration du mouvement démocrate qu'il présidait.

Grisée par son succès, la foule, dont l'antimilitarisme atteignit son paroxysme, chassa d'Algérie son gouverneur militaire, le général Walsin-Esterhazy. L'autorité militaire, jusque là honnie, sortit bafouée de l'épreuve, ce qui ne manquait pas d'inquiéter le maire d'Alger et son conseil municipal ; VUILLERMOZ fit donc savoir à Gambetta par télégramme :

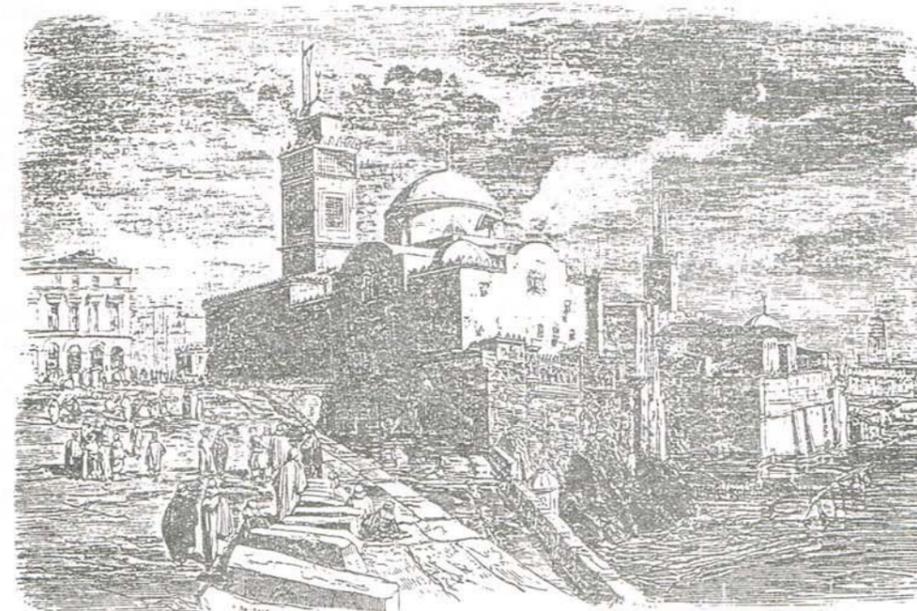
"Aujourd'hui à 1 heure, population Alger et garde nationale, par mou-

\* Sur les attaches sanclaudiennes du personnage, voir article p.34 du présent numéro.

Place d'Alger : dessin de Dauzats gravé par Montigneul  
in "Journal de l'expédition des Portes de Fer" par Charles Nodier (1844)



MOSQUEE A ALGER : dessin de Dauzats gravé par Pisan ; in Ch.NODIER op.cit.



vement spontané et irrésistible, ont mis fin au gouvernement militaire... Nouvelle organisation et gouverneur civil impatientement attendus."

Le maire, qui représentait malgré tout l'élément modéré, demanda à Tours la consécration légale d'une situation de fait, sous peine d'être débordé. A preuve le télégramme pathétique du 7 novembre à Gambetta :

"Nous vous informons que des comités de Salut Public se forment en dehors de nous pour faire élire la commission extraordinaire que vous ne voulez pas nous envoyer... Envoyez la commission ou consacrez nos pouvoirs."

Sans réponse, le comité de défense et le conseil municipal, considérant l'urgence de "pourvoir provisoirement et sans délai au fonctionnement du gouvernement général en Algérie", décidèrent le lendemain d'investir VUILLERMOZ "des fonctions de commissaire extraordinaire civil par interim", d'appeler les comités de défense des autres villes "sans retard à ratifier cette résolution" et de présenter par télégramme l'arrêté "à la confirmation du gouvernement de Tours".

Décision grave mais à laquelle les autorités avaient acculé les deux organes les plus représentatifs. VUILLERMOZ accepta sans enthousiasme ses responsabilités et tint à marquer le caractère provisoire de cette nouvelle situation. La plupart des villes ap-

prouvèrent l'initiative d'Alger, à l'exception de Constantine et Bône. Le gouvernement de Tours, fort de cette scission, rejeta les propositions qu'avait faites "le dictateur", annula la création des commissions communales, qualifié d'acte "d'usurpation" et ordonna au maire d'Alger de cesser "toute violation de la loi". Il atténuait cependant la dureté de son verdict en admettant que VUILLERMOZ était "un bon citoyen" et en promettant l'envoi d'un gouvernement avant 10 jours. VUILLERMOZ se saisit de cet engagement pour refuser les pleins pouvoirs.

Le gouvernement de Tours, tenu par sa promesse, nomma Du Bouzet le 17 novembre commissaire extraordinaire provisoire, avec mission d'instaurer un régime civil. L'arrivée de celui-ci, bien que favorablement accueillie, ne mit fin ni à l'ardeur de l'association républicaine qui le soupçonnait de tiédeur, ni à celle de la municipalité qui continuait à voir en VUILLERMOZ le véritable représentant de l'Algérie. Pour venir à bout de celui-ci, Du Bouzet obtint un décret de dissolution du conseil municipal ; VUILLERMOZ, respectueux de la loi, s'inclina. Il ne lui restait plus qu'à triompher aux élections qui allaient suivre.

C'est alors que survint la nouvelle de la capitulation de Paris qui provoqua, selon Du Bouzet, "un moment de douleur et de folie universelles". Pour

assurer l'union sacrée, il autorisa le conseil municipal à reprendre ses fonctions jusqu'aux élections, puis il prit la décision soudaine et inattendue de créer un Conseil de Gouvernement. Devant les exigences de VUILLERMOZ et de 15 conseillers municipaux qui en contestaient la légalité, il décréta le soir même (1er février 1871) l'état de siège dans l'arrondissement d'Alger. Malgré tout, la municipalité triompha avec une majorité considérable, ce qui provoqua le départ du peu diplomate Du Bouzet, remplacé par le préfet d'Oran Alexis Lambert qui s'empessa de rétablir des contacts avec les démocrates et des relations cordiales avec VUILLERMOZ.

Le 8 février 1871, eurent lieu les

élections à l'Assemblée Nationale où l'Algérie obtint 6 députés, 2 par département. Alger élut Gambetta et Garibaldi, mais le premier, élu également dans le Bas-Rhin, ayant opté pour ce département et le second étant inéligible, ce furent VUILLERMOZ et Warnier, son adversaire d'antan, qui furent désignés par le collège du département d'Alger.

En réaction avec la politique impériale, la Troisième République va pratiquer à partir de ce moment-là une intense entreprise de colonisation (Alsaciens, Lorrains) mais c'est là le début d'une longue histoire qui commence en 1871 par l'insurrection de la Kabylie et l'amorce du combat pour l'indépendance.

SOURCE : "Histoire de l'Algérie contemporaine" par Ch. JULIEN



### LES QUARTIERS SANCLAUDIENS DE ROMUALD VUILLERMOZ

par Pierre ROMANET

Si Romuald était Jurassien, n'aurait-il pas été Sanclaudien ? Telle est l'interrogation exclamative, nimbée de légère immodestie, qui jaillit certain soir de novembre dernier parmi le Comité du Bulletin alors qu'il achevait la lecture du manuscrit préparatoire à l'article qui précède celui-ci. Gageure ? Evidemment... Mais il faut tenir le pari et chacun de s'affairer aux premières recherches. Le patronyme, bien connu dans la région, encourage l'entreprise et pourtant, au début, c'est la déception, le trou noir, l'échec. Rien à l'état-civil de Saint-Claude, rien à celui de Lons, rien non plus dans une foule d'autres liasses réputées cependant propices. Un peu de temps s'écoule et voici que les desseins de l'obstination, aidés des pâles lumières d'un "crujeu" (voir Glossaire), font surgir un Romuald VUILLERMOZ de minutes notariales, chenu et vénérables, rédigées au temps où le maréchal Mac-Mahon, ancien gouverneur de l'Algérie, présidait aux premières destinées de la Troisième République ; mille mercis aux maîtres MILLET, VUILLET et LAMY qui ont autorisé et amplement facilité les recherches. Ce Romuald est-il le bon ou seulement un homonyme ? Il faut s'en assurer et saisir le Service Central de

Nantes qui possède sur microfiches tout l'état-civil algérien tenu durant la présence française. La réponse en parvient fin février. Suspense... Eurêka.. Pari gagné : Romuald est Sanclaudien !

### LES GRANDS-PARENTS DE ROMUALD

Vous connaissez déjà, peu ou prou, cette sépulture en forme d'obélisque (voyez dessin page suivante), situé au fond et à gauche du cimetière local, sauvegardée, entretenue, fleurie chaque année par les "Amis" et dont la gravure reproduit les noms de Pierre BUFFET et de son épouse Sophie BAYARD de la FERTE. Eh bien, ce sont là les grands-parents maternels de Romuald VUILLERMOZ, avocat et maire d'Alger. Le tableau généalogique inséré ci-après situe les générations issues de ces deux époux.

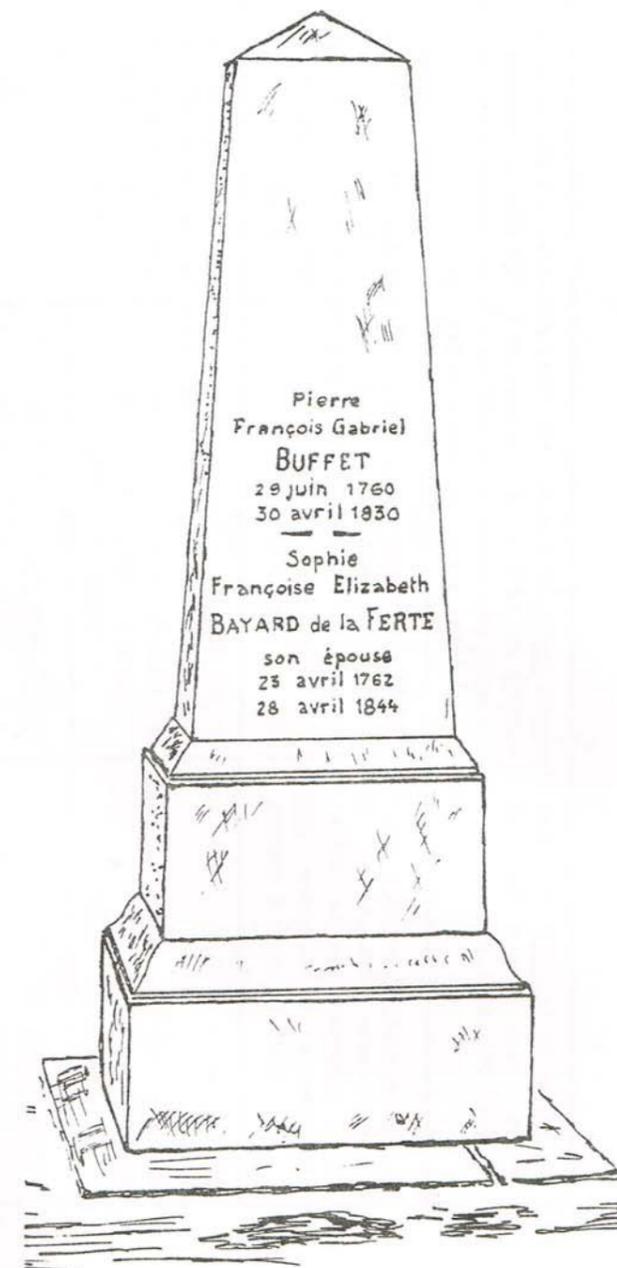
Pierre BUFFET (St-Claude 1760-1830) fait une carrière de magistrat et on le trouve juge au tribunal criminel puis au tribunal civil du Jura durant la période révolutionnaire, ce qui ne le dispense pas d'être emprisonné quelques semaines en 1793 en compagnie du grand CHRISTIN ; ayant hérité des BUFFET et des REYMONDET, il possède quelques biens, notamment la Terre des Queues-Revers à Tressus (maintenant Coeur-

vert). Son père, François Bonaventure BUFFET (Saint-Claude 1726-1799) devient avocat, bourgeois de la ville et conseiller au magistrat de communauté ; il meurt entièrement consumé dans le grand incendie de l'an VII ; marié en 1754 avec sa cousine Rose Pierrette REYMONDET, un seul de ses huit enfants, Pierre, parvient à l'âge adulte. L'aïeul de Pierre, Thomas Bonaventure BUFFET, chapelier, marié à St-Claude en 1724, acquiert l'aisance en vendant ses chapeaux aux élégantes de la ville. Les ancêtres plus lointains de Pierre BUFFET vivaient à Barésia, en bordure de l'Ain, patrie de très nombreux BUFFET, peuplée depuis la plus haute Antiquité, terre où passait la voie romaine reliant la ville d'Antre à Besançon. Une chapelle érigée en ces lieux voici de nombreux siècles appartenait à l'Abbaye de Saint-Claude en vertu d'un diplôme que lui avait délivré Frédéric 1er Barberousse en l'an 1184.

Sophie BAYARD DE LA FERTE (St-Claude 1762-1844) est issue de deux puissantes familles parvenues à la noblesse provinciale de robe au cours du XVIIIe siècle. Elle a son blason : "D'or, au lion de gueules, au bâton de sable en bande brochant sur le tout". Quelques héritages lui sont advenus, dont la belle et grande maison qu'elle habite Place du Marché (toujours debout au n°8 de la rue du Marché) et la Terre de Chaffardon. Son père, Ignace Alexis Joseph (St-Claude 1722-Grande Rivière 1816) est avocat puis Subdélégué de l'Intendant de Franche-Comté, autrement dit "Fondé de pouvoir du Pouvoir". Le grand-père paternel ou aïeul n°1, Alexis (St-Claude 1680-1760), deux épouses et 14 enfants, est aussi avocat puis Subdélégué, avant d'être promu Grand Juge civil et criminel de la Terre de Saint-Claude de 1739 à 1760. En 1733, il achète aux NICOD leur domaine de La Ferté-en-Grandvaux, non loin de l'Abbaye et peut désormais signer BAYARD de la FERTE, patronyme que la Mère Lapoyat de l'époque transforme aigrement en "Bayard de la Fierté"... L'aïeul paternel n°2, Jacques François (St-Claude 1640-1723), 9 enfants, est médecin et devient aussi pour un temps Maire de la ville. L'aïeul paternel n°3, Nicolas, époux SOLOMON, 7 enfants, voit le jour quelques années avant le coup de poignard fatal de Ravallac.

Du côté maternel, les BRODY, l'ancêtre Herman, notaire, est reçu bour-

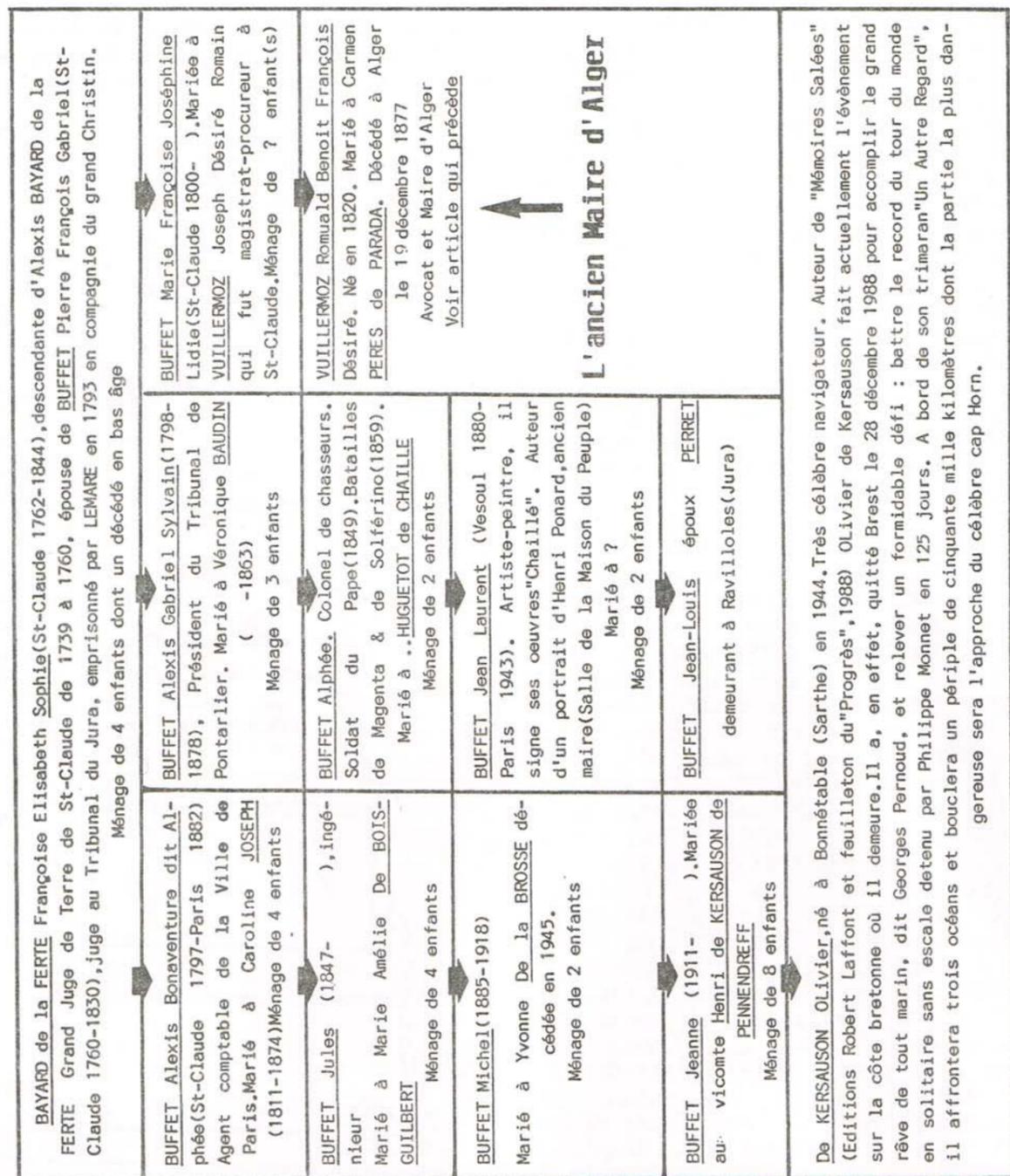
geois de la ville en 1571. C'est alors dans cette famille, qui tisse peu à peu sa trame sur la ville, une longue suite d'hommes de loi, échevins, maires, marchands, prêtres, nonnes, qui aboutit à l'apogée au grand-père de Sophie, Nicolas Emmanuel BRODY de CHARCHILLA (St-Claude 1695-1785), homme de loi puis aussi Grand Juge de 1761 à 1785. Il fait construire vers 1750 et habite la maison qui se trouve maintenant au n°38 rue du Pré ; en 1745, il devient propriétaire du beau domaine du Rognon, non loin de Charchilla, puis de ceux de Mouton, de Prénoval et d'ailleurs, ce



Dessin de Michel LANCON

## SCHEMA GENEALOGIQUE SUCCINCT

extrait de l'immense tableau de descendance de Sophie BAYARD DE LA FERTE, épouse BUFFET, dont la tombe, au cimetière de Saint-Claude, est placée sous la sauvegarde des Amis du Vieux Saint-Claude (voyez dessin)



dont il profite pour s'intituler BRODY de CHARCHILLA, de MOUTON, de PRENOVEL et d'autres lieux ! Vérité de l'époque : la Terre... voilà la puissance !

Nul doute, par ce qui précède, que les grands-parents de Romuald n'aient eu de multiples et profondes racines à Saint-Claude.

## LES PARENTS DE ROMUALD

Sa mère, Marie Françoise Joséphine Lydie BUFFET, naît à Saint-Claude le 27 mai 1800 alors que Bonaparte, nouvel Hannibal, franchit le Grand Saint-Bernard avec son armée pour se diriger sur Marengo. Elle n'a pas encore 19 ans quand elle contracte mariage à Saint-Claude, en avril 1819, avec Joseph Désiré Romain VUILLERMOZ, 30 ans, Lédonien, avocat inscrit au barreau du chef-lieu depuis 1809 mais ayant accédé à la magistrature ; en effet, lors de son mariage, il est Procureur du Roi près le Tribunal de Saint-Claude. Par la suite, ayant regagné Lons où il demeure rue Ronde, il semble qu'il soit devenu vice-président du Tribunal de cette ville jusqu'en 1842. Après, il exerce ses fonctions à Pontarlier. De plus amples informations manquent encore sur ces deux époux.

## ROMUALD LUI-MEME

Il naît à Saint-Claude le 6 février 1820 (la date de 1816 citée dans l'Histoire de l'Algérie de C. JULIEN ainsi qu'une erreur dans les tables décennales ayant égaré les premières recherches) et il décède à Alger au n°9 rue de la Marine le 19 décembre 1877. Il était marié en secondes noces à Maria del Carmen Antolina PEREZ DE PARA et on ne lui connaît qu'un seul fils, Jules Félix, pianiste, domicilié à Alger puis à Oran en 1878.

Romuald, avocat, est reçu au barreau de Lons en 1841 et il y reste inscrit jusqu'en 1858 (Annuaire du Jura), cette dernière date paraissant toutefois suspecte. "Durant quelques années, il est légitimiste comme ses parents et grands-parents mais il se convertit brusquement au plus ardent républicanisme" (A. DESAUNAIS). Comme dit Baudelaire, il a le goût infini de la République. "C'est un homme de valeur, un avocat de rare mérite, un meneur actif et intelligent" (Archives

nationales BB.30/470/3). A Lons, il s'affilie à l'Association Générale des Peuples contre les Rois, à la Franc-Maçonnerie et à la Société des Bons Cousins, tous groupements à caractère politique ou social qui prônent la République. En 1848, lors de l'abdication de Louis-Philippe le 24 février, Romuald signe le 26 en sa qualité de secrétaire du Comité Républicain la proclamation suivante, à l'adresse du Peuple de Paris et affichée sur les murs de Lons :

"Citoyens, c'est avec le plus grand enthousiasme que nous avons reçu la nouvelle de la Grande Révolution qui vient de s'accomplir. Le jour de l'affranchissement et de la délivrance est enfin arrivé. Le Peuple a reconquis sa souveraineté. Gloire immortelle au Peuple de Paris ! Partout vous trouverez les citoyens disposés à se dévouer à l'oeuvre commune. Vive la République !"

Le 2 mars, le même Comité publie un ukase, signé aussi de Romuald, installant immédiatement une Commune Révolutionnaire à la place du Conseil Municipal de Lons ; Romuald est promu à la charge d'adjoint du nouveau maire, Zéphirin POUX, médecin. Mais cette action est désavouée par une partie de la population et le 4 mars Romuald démissionne du Comité Républicain et de sa nouvelle charge d'adjoint, ne voulant pas subir la honte, dit-il, d'une transaction face aux aristocrates bourgeois, au royalisme insurgé, aux muscadins d'une autre époque. Le 26 mars, au banquet de 1200 couverts servi au Théâtre de Lons en présence de Jules GREVY, Romuald porte un toast "à l'avènement de la Fraternité, des Hommes et des Peuples".

La date et les détails de son procès (s'il a eu lieu) et de son transfert en Algérie n'ont pas encore été découverts par les "Amis".

LES COUSINS DE ROMUALD : voir schéma ci-contre

Colonne du centre :

Alphée BUFFET était présent à la bataille de Solferino en 1859 mais la chronique familiale ne précise pas qu'il y ait aperçu le philanthrope suisse qui s'y trouvait, mort dans l'oubli et la misère, Henri DUNANT

(1828-1910), fondateur de la Croix-Rouge et Prix Nobel de la Paix en 1901.

Jean Laurent BUFFET (1880-1943), familier d'Etival, est un peintre réputé, signant CHAILLE, exposant avec Utrillo, Valloton, Bonnard et Valtat. C'est un intimiste, dira de lui Gérald SCHURR et ses scènes d'intérieur, feutrées et mélancoliques, ouvrent toujours sur l'espoir. Il était en relations avec Henri PONARD (1861-1928), ancien maire et il en fit un magistral portrait qui se trouve maintenant à la Maison du Peuple. La soeur de Jean Laurent, Gabrielle BUFFET, musicienne et disciple de Vincent d'INDY, avait épousé Francis PICABIA (1879-1953), peintre célèbre et auteur de poèmes aux étranges consonances.

#### Colonne de gauche :

Le Baron Haussmann (1808-1891), instigateur de la démolition des vieux quartiers de Paris, avait parmi ses conseillers un fils de Alexis BUFFET dit Alphée. Ce fils dut se faire griffer lorsque Jules GREVY publia en 1867 sa fameuse brochure "Les comptes fantastiques d'Haussmann", dénonçant les abus du Second Empire.

Dans cette colonne, la palme de l'actuelle notoriété revient à Olivier de KERSAUSON, sixième génération, mondialement connu. Il fit ses classes en traversant l'Atlantique en 1968 avec Eric TABARLY et Alain COLAS, puis il se forgea une image en 1973 en secondant TABARLY sur le "Pen Duick 6" dans sa course autour du monde. Connu pour ses

talents de "saltimbanque" et d'écrivain, il tint à prouver que le marin avait encore du répondant en repartant seul pour un nouveau tour du monde en décembre dernier.

L'examen d'ensemble de ce schéma généalogique très incomplet montre que certains descendants des époux BUFFET/BAYARD, imitant en cela leurs lointains aïeux, ont su se distinguer au cours de leur existence.

P.S. de l'auteur : La première chaîne de télévision nous a informés le 24 février des entretiens médiumniques de la défunte Reine de France, Marie-Antoinette, avec Madame LABARRERE, Proviseur du Lycée Polyvalent du Pré Saint-Sauveur, laquelle, héritière d'un don de clairvoyance la plaçant hors du temps, ne fait pas mystère d'avoir ainsi reçu visite d'autres personnes décédées, simples particuliers ou vedettes. Il n'est donc pas déraisonnable de souhaiter qu'un certain jour, à l'heure propice où les ombres et les mystères s'enlacent, Sophie BAYARD DE LA FERTE, tenue au bras par son petit-fils Romuald, descende de sa Terre de Chaffardon jusqu'au Pré Saint-Sauveur pour y tendre une main à peine moins ridée que celle de Marie-Antoinette puisqu'elle n'était que de 7 ans sa cadette. Elle pourrait recevoir des compliments sur sa descendance et, pour la sauvegarde et l'entretien de sa tombe, exprimer un merci à l'intention des "Amis"...



#### LES SAISONS NE SE FONT PLUS... refrain connu...

L'an 1834, au commencement du mois d'octobre, on cueillait à Lons-le-Saunier et dans les environs des lilas et des bouquets d'oranger en fleurs.

On allait voir par curiosité au château de Montmorot un pommier tout couronné de fleurs comme au mois de mai.

A l'Etoile, une seconde pousse de pommier a produit plus d'une fleur autour d'une pomme déjà formée et de la grosseur d'une noisette.

Dans un jardin de Saint-Claude, sous un ciel beaucoup plus sévère, comme on sait, on voyait alors un potiron de 7 pieds (2,33 m) de tour, ce qui est une grosseur énorme pour un pays de montagne. (Relevé dans l'Annuaire du Jura de Désiré MONNIER, année 1841)

C.L.

## Le musée oublié



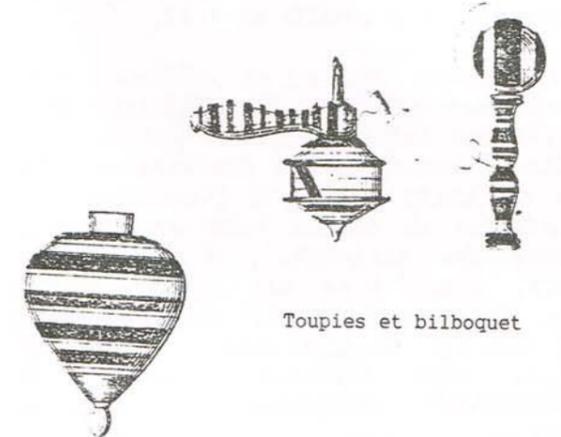
Il a toujours été question du futur musée de Saint-Claude. Mais nous en avions un autrefois, alors pourquoi, depuis quand n'en parle-t-on qu'en baissant la voix ? Eh bien, oui, il était déjà à l'abandon le plus total... il y a 67 ans ! Et comme il est toujours plus aisé de critiquer que d'entreprendre, hier comme aujourd'hui on s'en plaignait fort.

Les archives du journal "Le Jura" en font foi. Dans les éditions de l'année 1922, M. ARBEZ-CARME s'indigne, avec la virulence de langage de l'époque, de l'état de désordre et de délabrement de la salle de la Grenette faisant usage de musée. Il note avec amertume que "comme tout Français, les San-claudiens ne s'égarent point dans les musées, les crocs-en-jambes du terrain de Serger les intéressent davantage". Notre époque, il est vrai, connaît bien d'autres égarements... Et en tous les cas Serger, promu au rang de stade, a acquis des lettres de noblesse qui font honneur à Saint-Claude. M. ARBEZ-CARME prône par contre avec fougue et juste raison la création à Saint-Claude d'un musée industriel qui conserverait précieusement l'outillage de fabrication et tous les produits des artisans et industriels san-claudiens : une mise en archives en quelque sorte. C'est une idée très actuelle qui a été reprise avec succès dans de nombreuses communes pour tout ce qui a trait à la vie rurale. Qui sait exactement aujourd'hui quelle multitude d'objets divers entrainés dans la dénomination d'"articles de Saint-Claude" ? En dehors des "patenôtres", chapelets, croix, statuettes, cuillers et bols pour les pèlerins, les objets naissent de l'imagination des tourneurs sur bois : étuis à écus, à aiguilles, boîtes à savon, à houppe, à reliques, à bonbons, poivrières et salières, bilboquets, toupies, sifflets, encriers, porte-plume, porte-cire pour tabellions, casse-noix, hochets, tire-bouchons, robinets, flageolets, dévidoirs, jeux de dames, d'échecs, oeufs à repriser, bougeoirs, coquetiers, mêtres, étuis à lunettes, canules, mortiers, colliers et bracelets, tabatières, peignes, etc..., etc... en

bois, buis, noix de coco, corozo, ambre, écaïlle, os, ivoire, nacre, buffle... sans parler de la pipe bien entendu, de ses viroles, couvercles, tuyaux divers. Et les clous bien sûr, fabriqués il y a un siècle et demi par les PANISSET sous le pont du Faubourg.

Il est permis de rêver de ce musée qui rassemblerait notre patrimoine ancien et actuel. De l'objet le plus simple ou le plus usuel jusqu'au plus élaboré, comme la tabatière de TISSOT à double face, se retournant complètement pour former d'un côté une tabatière écaïlle et de l'autre une tabatière en corne, un chef d'oeuvre d'ajustage. Chaque industriel ou artisan remettrait au musée les types marquants de sa fabrication, que tous pourraient admirer et retrouver quelques générations plus tard. Tout ceci pour l'émerveillement du touriste, du spécialiste, du connaisseur. Notre journaliste de 1922 serait heureux de voir aujourd'hui l'épanouissement du Musée de la Pipe et du Diamant qui est une incontestable réussite et attire chaque année une moyenne de 30 000 visiteurs.

Mais revenons en ce début de l'an 1921 : dans ce capharnaüm de musée, sous les toiles d'araignée, la poussière des ans et l'affreuse tristesse de l'oubli, il y a tout de même pas mal de choses. Elles sont abandonnées, éparses, mal répertoriées, mais elles existent. En suivant l'inventaire du



Toupies et bilboquet

Les illustrations figurant dans cet article sont toutes extraites d'un catalogue de la maison LORGE-GUIGNARD (1907).

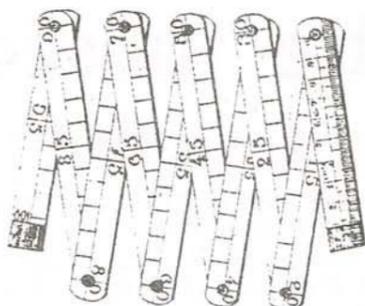
conservateur de l'époque, M. LAMBERT, notons :

- l'album référence dressé par M. CADET REYMONDET, donné au musée par M. ASCHENBRENNER et "datant d'environ 100 ans" (en 1921...). Là étaient représentés 700 à 800 articles de Saint-Claude, sur une centaine de planches dessinées et peintes à la main. Dans les premières pages, des objets en rouge et bleu, ornés de fleurettes, semblaient dater d'avant la Révolution. A la fin du volume, des tabatières rondes par exemple, qui n'étaient plus en vente en 1830 parce que les tabatières carrées à charnières les avaient détrônées. Tabatières inventées par Claude François DALLOZ du Martinet, aidé des précieux plans d'Antide JANVIER avec des outils faits par Claude Marie COLOMB. Combien cet album serait précieux aujourd'hui ! Hélas, il traînait sur une vieille table il y a 68 ans, qu'est-il devenu ? Je connais un autre de ces albums de références, propriété de la maison JEANTET-DAVID, qui est une petite merveille. Celui-là, gardé précieusement de génération en génération, existe encore bien heureusement.

- d'Auguste LANCON, le méconnu, 9 tableaux notés très laconiquement à l'inventaire. Un grand (mais encore ?) représentant un dompteur de lions, un autre une scène de la guerre de 1870 et des études de différents animaux. Il paraîtrait que déjà en 1921, l'état de la peinture à l'huile était si lamentable qu'on se demandait si la toile n'avait pas été livrée à un restaurateur redoutable... On n'a même pas osé le présenter en l'état lors de l'exposition A. LANCON en 1987.

- de bonnes copies de tableaux réalisées par des artistes exposant dans différents salons, dons de l'Etat à la ville de Saint-Claude. Certains ont été par la suite placés à l'ancienne bibliothèque du centre Jules-Mermet. "La Barque des naufragés", d'après DELACROIX, avait bien des adeptes, mais "Les Oeufs à la poêle" me semblaient une vieille connaissance ; j'apprends qu'ils sont l'oeuvre originale de M. CHARBONNEL, professeur de dessin au Collège.

Seuls les portraits charmants d'Antide JANVIER et de son épouse ont échappé au désastre. Ils ont fait



Mètre en bois

longtemps les beaux jours des salons de la Sous-Préfecture, puis Mme JANVIER a été reléguée et seul le portrait du célèbre horloger de Louis XVI ornait encore la salle d'honneur de la mairie. Il a rejoint, hélas, celui de son épouse aux archives ces dernières années. Le merveilleux tableau de Guy BARDONE, acquis par la ville, n'aurait pas craint la cohabitation, j'en suis sûre.

- le drapeau et le fanion de la ville datant de 1715 ;

- des échantillons de paléozoologie recueillis lors des travaux de captage des eaux du lac de Chalain par "L'Union Electrique". En parlant de ce lac, plusieurs Sanclaudiens se souviennent avoir vu la fameuse pirogue rapportée par M. VUILLOD en 1904. Elle est toujours là et, me direz-vous, elle n'en est plus à un siècle près. Elle a encore forme de pirogue et nul doute que des spécialistes rendraient à cette vieille dame son honneur en s'attaquant au puzzle des morceaux épars. Chacun sait quel prix les Lédoniens attachent à la leur qui fait maintenant référence en la matière. C'est la soeur de la nôtre... Mais où sont les pierres meulières, les pilotis, les silex taillés, les poteries qui lui faisaient cortège avec une tête d'auroch ?

- des armes, des coquillages, des objets d'art, la plupart ramenés de Madagascar et de Nouvelle-Calédonie, forment la collection Vuillod. Jean-Baptiste VUILLOD, maire de Saint-Claude, conseiller général, député, sénateur du Jura, était un homme d'une taille et d'une force exceptionnelles. Il avait été cuirassier à la célèbre charge de Reichshoffen en 1870 et on raconte que cet athlète avait chargé son cheval blessé sur son dos pour le sauver. Mais dans notre bonne ville, où les surnoms sont rois, il était plus

connu sous le nom d'"homme-canon" glané sur le champ de bataille des Folies-Bergères où il s'était produit avec succès. Cela ne l'empêcha pas de finir ses jours comme trésorier-payeur général de Madagascar. Plus que ses coquillages sans doute, son bicycle en fer de 1867 charmera encore des générations. Toutes sortes de bois de chevreuils, d'élan, de cerfs ramenés avec la pirogue font également partie de cette collection.

- la collection de minéralogie du professeur GUIRAND qui fut professeur au Collège de Saint-Claude. Soigneusement classée, répertoriée, décrite avec soin et sous vitrine ; il s'agit de 5000 pièces. La collection de paléozoologie (30 000 pièces) de ce même professeur avait été vendue par lui au musée de Lyon aux environs de 1880 pour le prix dérisoire de 7000 F. Le musée de Munich lui en offrait alors 35 000 F ; mais ce savant modeste qui vécut dans nos murs était un grand patriote. M. ARBEZ-CARME dit qu'"il n'aimait ni les phraseurs, ni les politiciens, ce qui est tout un ; c'est pourquoi, pas plus sous l'Empire que sous la République, on ne le vit à la place d'honneur qu'il méritait d'occuper". Et en plus, sa collection est dans l'oubli le plus total depuis des lustres !

- un beau portrait et sa miniature représentant Louis Joseph MONNERET (1771-1842) en tenue de capitaine : il fut un bienfaiteur de l'Hôpital et du Collège ;

- une collection de marbres, 120 échantillons répertoriés, léguée par Nicolas GAUTHIER, le célèbre marbrier de Mollinges dont nous parlé dans sa conférence notre ami JANOD ;

- un sabre et un casque allemands de la guerre de 1870 "trouvés dans un fagot à la Cueille", dit l'inventaire et offerts avec deux fusils par Honoré DELACROIX ; - l'épée d'un Suisse de la cathédrale... et celle, plus martiale, attribuée à Lacuzon ;

- la plaque de cheminée en fonte de l'hôtel "L'Ecu de France", actuellement partie de la bibliothèque, anciennement appartement de la directrice de l'Ecole Supérieure ;

- le mouton à deux têtes, le caïman de Madagascar, l'agneau à 8 pattes, les serpents et animaux divers empaillés, bien poussiéreux et mités attendant

encore le curieux ; - quelques vieilles pipes offertes par Lucien REGAD dont le musée actuel tirerait profit sans doute.

Et nous voici au bout de l'inventaire de M. LAMBERT. Bien sûr, hélas, on cherchera en vain les chefs-d'oeuvre de nos gloires locales : les christ d'ivoire des grands ROSSET et leurs bustes fameux (à Dole, à Besançon...), les pendules planétaires et les machines astronomiques d'Antide JANVIER, les objets sculptés par JAILLOT d'Avignon, etc...

Dans la pénombre de ce musée fantôme, on peut se demander avec le poète :

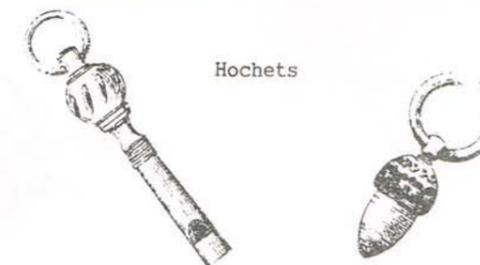
"Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?"

Je ne pense pas que le temps des mécènes ait disparu : la merveilleuse collection de tabatières d'Alix PONCET en est un très brillant exemple. Et, si de généreux donateurs se sont abstenus pendant des décennies de confier leurs trésors à la communauté, peut-être attendent-ils pour le faire des jours meilleurs ? Mais nous ne devons jamais oublier la désolante perte de la collection BESSON et les regrets ne sont pas toujours inutiles...

A la fin de 1988, une sympathique association a vu le jour. Désignée sous le sigle PPHJ = peinture et patrimoine du Haut-Jura, elle souhaite faire aboutir la création d'un musée et la promotion artistique. Elles est motivée par la chance exceptionnelle que représente actuellement pour Saint-Claude une pléiade de peintres de talent. Les Amis du Vieux Saint-Claude se sentent pleinement concernés par cette action bien évidemment.

Souhaitons donc au futur musée de notre ville longue vie heureuse et beaucoup d'enfants.

Cathie LORGE et Robert CHARREYRE



Hochets

LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE  
 Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
 Siège social : Mairie de Saint-Claude (Jura)

But de l'association

Article 2 des statuts : l'association a pour but de rechercher, de conserver et de mettre en valeur, par les moyens les plus variés, tout ce qui concerne l'histoire de Saint-Claude et de ses environs, plus particulièrement de ce qui était autrefois dénommé la Terre de Saint-Claude.

Administration

Pour toute correspondance, cotisation, vente de publications, etc... : s'adresser à "Amis du Vieux Saint-Claude" 2bis, place Christin - 39200 SAINT-CLAUDE  
 CCP 628 49 C DIJON

Conseil d'administration

Président : Cathie LORGE  
 Vice-Président : Robert CHARREVRE  
 Secrétaire : Abbé André VUILLERMOZ  
 Secrétaire-adjoint : HÉLÈNE EGRAZ  
 Trésorier : Roland JANOD  
 Trésorier-adjoint : Michel LANCON

Autres administrateurs

Claudie BERGOEND - Raphaël COLOMB - Jean-Michel CURTET - Jean FABBRI - Pierre GARCONNOT - Alice JANOD - Bernard LORGE - Maurice MICHALON - Guy MILLET - Chanoine André POUILLARD - Alain ROBEZ - Pierre ROMANET - Véronique ROSSI - Geneviève THOM

Effectif

Au premier Janvier 1989, l'association rassemblait 248 membres dont 176 résidant dans le Jura et 72 hors de notre département.

Cotisation

La cotisation annuelle est fixée à 50 francs pour 1989.

Service du bulletin

Les membres adhérents à jour de leur cotisation reçoivent gratuitement les comptes-rendus de réunions et le bulletin annuel.

Réunions

Les réunions ont lieu au Centre Jules-Mermet, le premier mardi des mois d'octobre à juin. Mise à part la réunion de février traditionnellement réservée à l'Assemblée Générale de l'association, nos réunions permettent à toute personne, historien de profession ou amateur, d'entretenir le public sur un sujet en rapport avec les statuts. L'entrée en est gratuite.

